

Werner Forner

Morphologie comparée du mentonnais et du ligurien alpin

Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie



Herausgegeben von
Éva Buchi, Claudia Polzin-Haumann, Elton Prifti
und Wolfgang Schweickard

Band 462

Werner Forner

Morphologie comparée du mentonnais et du ligurien alpin

Analyse synchronique et essai de reconstruction

DE GRUYTER

ISBN 978-3-11-075585-5

e-ISBN (PDF) 978-3-11-075589-3

e-ISBN (EPUB) 978-3-11-075595-4

ISSN 0084-5396

Library of Congress Control Number: 2022931914

Bibliographic information published by the Deutsche Nationalbibliothek

The Deutsche Nationalbibliothek lists this publication in the Deutsche Nationalbibliografie; detailed bibliographic data are available on the Internet at <http://dnb.dnb.de>.

© 2022 Walter de Gruyter GmbH, Berlin/Boston

Typesetting: Integra Software Services Pvt. Ltd.

Printing and binding: CPI books GmbH, Leck

www.degruyter.com

*Rien ne se perd,
rien ne se crée :
tout se transforme.*

Maxime attribuée à
Antoine Laurent de Lavoisier
(1743–1794)

Préface

Ce livre est le fruit d'une gestation de longue haleine. Les enquêtes de terrain ont été effectuées au cours des années 1980. La rédaction immédiate des résultats, exclue en raison de contingences en partie professionnelles, s'est cependant vue remplacée, au cours des années, par des analyses partielles. Celles-ci ont contribué, goutte à goutte, à consolider et à enrichir mes propres positions, grâce aussi aux réactions, pertinentes, de nombreux spécialistes, parmi lesquels il m'est particulièrement cher de rappeler les rôles de Jean-Philippe Dalbera † (Université de Nice) et son équipe, ainsi que de Fiorenzo Toso (Université de Sassari).

La part la plus importante est naturellement celle de mes informatrices/informateurs, qui ont bien voulu se soumettre à mes questionnaires. Je tiens à leur témoigner ma profonde gratitude et mon amitié, non seulement pour les informations qu'ils étaient seuls à pouvoir me fournir, mais encore pour la joie spontanée que leur inspirait ce travail sur leur propre parler. Ils étaient – par principe méthodologique – nombreux : leur liste comprendrait plus d'une centaine de noms.

Une poignée de spécialistes, sans avoir subi mes enquêtes, n'ont pas hésité à me prodiguer de nombreuses informations locales : Jean-Louis Caserio (Menton, SAHM), Michèle Olivieri (Nice), Gianni Ricelli (Vintimille et Fanghetto), Giovanni Battista Soleri (Vallecrosia), Cristoforo Allavena (Pigna), Sandro Oddo (Triora), Charles Botton † (Saorge), Carlo Lanteri (Briga Alta), Nicola Duberti (Mondovì) et Mair Parry (Bristol). Je leur lance un bien cordial merci.

Mes remerciements vont également à la DFG (*Deutsche Forschungsgemeinschaft*, l'équivalent allemand de l'ANR) pour avoir soutenu, dans les années 80, mes recherches.

Not least, je remercie chaleureusement ma famille, qui a jadis toléré avec patience les nombreuses absences du papa/du mari pour ses recherches de terrain ; et qui plus récemment a tout fait pour remédier à ses déficiences en matière digitale.

La révision linguistique du texte a été effectuée avec compétence par Marie-France Touret et Laure Cataldo ; l'équipe d'édition des « Beihefte ZrP » a réservé à l'ouvrage, en automne 2020, un accueil bienveillant, garni de conseils utiles – que tous soient vivement remerciés.

Werner Forner

Table des matières

Préface — VII

I Introduction

- 1 L'aire examinée — 3**
 - 1.1 Présentation géographique — 3
 - 1.2 Les sources linguistiques — 5
 - 1.2.1 Menton — 6
 - 1.2.2 Documents du ligurien alpin — 8
 - 1.3 Les tentatives de classification — 12
 - 1.3.1 Les classifications d'avant 1950 — 13
 - 1.3.2 Les classifications de l'après-guerre — 18
 - 1.3.3 Classifications des années 1980 — 23
 - 1.3.4 Problèmes en suspens — 27
 - 1.3.5 Deux politiques minoritaires — 28
- 2 Notes sur la présente recherche — 33**
 - 2.1 Contenu — 33
 - 2.2 Plan — 34
 - 2.3 Notes méthodologiques — 35
 - 2.4 Les enquêtes — 36
- 3 Les courants de la langue — 39**

II La morphologie nominale comparée

- 1 La morphologie nominale du mentonnais — 45**
 - 1.1 La classe I — 45
 - 1.2 La classe II — 46
 - 1.2.1 Radicaux en /-ɹ/ — 47
 - 1.2.2 Radicaux en /-ŋ/ — 48
 - 1.2.3 Deux excursus phonologiques — 49
 - 1.2.4 Radicaux en /-l/ — 51
 - 1.3 La classe III — 52
 - 1.4 Le système morphologique des noms/adjectifs en mentonnais — 53

2 La morphologie nominale au pays niçois — 54

3 La morphologie nominale en ligurien alpin — 57

- 3.1 Les faits de Saorge et de Pigna — 57
 - 3.1.1 La classe I — 57
 - 3.1.2 La classe II — 58
 - 3.1.3 La classe III — 61
 - 3.1.4 Résumé — 61
- 3.2 Les faits de Tende et de La Brigue — 62
- 3.3 Les faits du royasque méridional — 64
 - 3.3.1 La classe I — 64
 - 3.3.2 La classe II — 65
 - 3.3.3 Synopsis — 68

4 Comparaison — 70

- 4.1 Métaplasmes — 70
- 4.2 Neutralisations — 71
- 4.3 Les deux apocopes — 72
 - 4.3.1 L'apocope restreinte — 73
 - 4.3.2 L'application successive des deux apocopes — 74
- 4.4 Pluriel par « mutilation » et pluriel sigmatique — 76
- 4.5 La métaphonie royasque — 80

5 La morphologie des déterminants — 83

- 5.1 Les systèmes actuels : les articles — 83
 - 5.1.1 Les articles du mentonnais — 83
 - 5.1.2 Les articles dans l'aire niçoise — 84
 - 5.1.3 Les articles du ligurien alpin — 86
 - 5.1.4 Les deux variantes de l'article /ɹu/ – un phénomène de sandhi ? — 91
 - 5.1.5 Résumé comparatif — 92
- 5.2 La flexion des éléments antéposés — 92
 - 5.2.1 Les éléments pré-nominaux en liguro-alpin, en mentonnais et chez les voisins — 93
 - 5.2.1.1 En ligurien alpin — 93
 - 5.2.1.2 En mentonnais — 94
 - 5.2.1.3 La flexion prénominale en niçois — 96
 - 5.3 L'espace « niçois » comme chantier de l'évolution flexionnelle — 99
 - 5.3.1 Les noms — 99
 - 5.3.2 Les déterminants — 101

- 5.4 Les deux flexions — **103**
- 5.4.1 L'apocope totale : impact de son application précoce (niçois) — **104**
- 5.4.2 L'apocope totale : impact de sa *non*-application précoce (ligurien) — **105**
- 5.4.3 La puissance explicative romane de l'apocope totale — **106**
- 5.5 Classification et reconstruction — **107**

- 6 Les leçons des dialectes de type mentonnais — 112**
- 6.1 La formation du pluriel – le pluriel sigmatique — **112**
- 6.1.1 Une situation ambiguë : la Bévéra — **114**
- 6.2 Les exploits de l'apocope restreinte dans l'aire mentonnaise — **117**
- 6.3 À la recherche des délimitations — **121**
- 6.4 Types d'article défini — **123**
- 6.5 Quelques variations phonologiques dans l'aire mentonnaise — **125**

III La flexion nominale : essai de reconstruction

- 1 Les deux types de marquage de nombre : sigmatique versus vocalique — 131**
- 1.1 L'explication bicasuelle — **132**
- 1.2 Quelques cas de variation [-s] ~ [-i] du côté occitan — **133**
- 1.2.1 En provençal — **133**
- 1.2.2 En gascon, etc. — **136**
- 1.3 Deux modèles explicatifs — **137**
- 1.3.1 Explication bicasuelle par analogie ? — **137**
- 1.3.2 Explication évolutionnaire — **138**
- 1.4 Quelques faits nord-italiens — **140**
- 1.4.1 Le Nord-Est — **140**
- 1.4.2 Fossiles en piémontais — **142**
- 1.4.2.1 Piémontais standard — **142**
- 1.4.2.2 Piémontais non standard — **143**
- 1.4.2.3 Fossiles d'une ancienne « classe II » au Piémont — **145**
- 1.4.2.4 Les *Sermoni Subalpini* — **149**
- 1.4.2.5 Résumé — **150**
- 1.4.3 La distinction entre les deux classes (I vs. II) dans les parlers liguriens — **152**

- 2 La métaphonie — 157**
 - 2.1 La métaphonie palatalisante — 157
 - 2.2 La métaphonie antique — 161
 - 2.3 Structure synchronique et loyauté antique — 165
 - 2.4 Excursus phonologique : le passage de [œ] à /'œ/ — 166
 - 2.5 À la recherche de délimitations — 169
 - 2.6 Les adjectifs à pluriel vocalique : esquisse évolutive — 171

- 3 L'évolution du pluriel latin — 173**
 - 3.1 La labilité de /-s/ dans l'Antiquité — 173
 - 3.2 L'évolution du premier millénaire — 173
 - 3.3 De l'opposition syntaxique à la confusion — 176
 - 3.3.1 Confusion variationnelle — 176
 - 3.3.2 Une commutation argumentale précoce ? — 178
 - 3.4 Postface sur le marquage pluriel — 179

- 4 La duplicité de l'article défini masculin et le rhotacisme — 181**
 - 4.1 Les rhotacismes — 181
 - 4.2 La variation originaire de l'article masculin — 184

- 5 Les cohésions morphologiques — 187**

IV La morphologie verbale : parcours comparatif

- 1 La morphologie verbale du mentonnais — 191**
 - 1.1 Typologie de la flexion verbale à Menton — 191
 - 1.2 Les verbes polysyllabiques — 191
 - 1.2.1 Le système polysyllabique — 194
 - 1.2.2 Expression périphrastique de certains temps-modes — 196
 - 1.2.3 Alternances morpho-phonologiques — 197
 - 1.3 Les verbes monosyllabiques du mentonnais — 200
 - 1.4 L'enclise des *clitics* objectifs — 205

- 2 La morphologie verbale dans les parlers niçois — 207**
 - 2.1 La flexion polysyllabique en niçois — 207
 - 2.1.1 Le système niçois — 209
 - 2.1.2 Les alternances du radical — 211
 - 2.2 Une « flexion monosyllabique » en niçois ? — 212
 - 2.3 Une « flexion en /+g+/ » en niçois ? — 214

- 2.4 Divergences de la flexion verbale dans le Haut Pays niçois — 215
- 2.4.1 Divergences au niveau des désinences : P1 — 216
- 2.4.2 Les verbes monosyllabiques dans les parlers alpins — 217
- 2.5 L'infixe /+g+/ en gavot — 218
- 2.6 Comparaison des conjugaisons niçoise (alpine) et mentonnaise — 219
- 2.7 La conjugaison aux alentours de Menton — 221
- 2.7.1 Au Nord du col de Castillon — 221
- 2.7.2 Au Sud du col de Castillon — 224
- 2.7.3 Comparaison : le mentonnais et ses voisins au nord-ouest — 228

- 3 La flexion verbale en ligurien (i.e. littoral) — 231**
- 3.1 Remarques sur la flexion polysyllabique — 231
- 3.1.1 Les *clitics*-sujets — 232
- 3.1.2 L'identité P3 = P6 : remarques géographique et historique — 234
- 3.1.3 Les autres temps-modes — 235
- 3.2 La flexion monosyllabique à Vintimille/Sanremo — 238
- 3.3 Le cas du monégasque — 241
- 3.4 Les *clitics*-compléments et leur distribution — 241

- 4 La flexion verbale en ligurien alpin — 244**
- 4.1 La flexion verbale dans les parlers de la Val Nervia — 244
- 4.1.1 La flexion monosyllabique pignasque — 244
- 4.1.2 Remarques sur la flexion monosyllabique d'Apricale — 248
- 4.1.3 La flexion polysyllabique pignasque — 249
- 4.1.3.1 Les marques désinentielles — 250
- 4.1.3.2 Quatre remarques phonétiques — 251
- 4.1.3.3 L'enclise des *clitics*-objets — 252
- 4.1.3.4 Les autres temps-modes des polysyllabiques pignasques — 254
- 4.1.4 Comparaison Pigna ~ Menton ~ ligurien (i.e. côtier) — 255
- 4.2 La flexion verbale dans les parlers trioriques — 256
- 4.2.1 La flexion polysyllabique — 257
- 4.2.1.1 Les autres temps-modes — 259
- 4.2.1.2 Remarques sur le triorique rural — 260
- 4.2.2 La flexion monosyllabique — 261
- 4.2.2.1 Deux surprises — 262
- 4.2.2.2 Les autres temps-modes — 263
- 4.2.3 L'enclise des *clitics*-objets — 264
- 4.2.4 Les *clitics*-sujets : l'inversion — 265
- 4.2.5 Les *clitics*-sujets : la flexion interrogative comme clé explicative — 271

- 4.3 La flexion verbale dans les parlers brigasques — 273
 - 4.3.1 La flexion polysyllabique brigasque — 274
 - 4.3.1.1 Les formes du présent — 274
 - 4.3.1.2 Les autres temps-modes — 275
 - 4.3.1.3 L'impératif métaphonisé — 277
 - 4.3.1.4 Encore sur l'enclise des *clitics*-compléments — 278
 - 4.3.2 La flexion monosyllabique du brigasque — 279
 - 4.3.2.1 Les paradigmes monosyllabiques — 279
 - 4.3.2.2 Aspects comparatifs — 281
 - 4.3.3 Évolution des proparoxytons et la marque /+u/ — 282
- 4.4 La flexion verbale dans le parler royasque de Tende — 285
 - 4.4.1 La flexion polysyllabique du tendasque — 285
 - 4.4.1.1 Le présent — 285
 - 4.4.1.2 Les fonctions des *clitics*-sujets à Tende — 286
 - 4.4.1.3 Les autres temps-modes — 287
 - 4.4.2 La flexion monosyllabique du tendasque — 289
 - 4.4.3 Remarques phonétiques à propos des sonantes /η, ɹ/ — 291
 - 4.4.4 [ɹ] comme « adjoind » sigmatique — 291
- 4.5 La flexion verbale dans le parler royasque de Saorge — 293
 - 4.5.1 La flexion polysyllabique du saorgien : les indicatifs — 294
 - 4.5.2 La flexion monosyllabique du saorgien : les indicatifs — 296
 - 4.5.3 Les subjonctifs du saorgien — 298
 - 4.5.4 La désinence personnelle [-'ama] — 300
 - 4.5.5 Quelques notes sur le phonétisme saorgien — 303
- 4.6 La flexion verbale dans le parler royasque de Breil — 305
 - 4.6.1 Les verbes polysyllabiques du brienc (breillois) — 306
 - 4.6.2 Les verbes monosyllabiques du brienc — 310
 - 4.6.3 L'invention d'une marque : P1 — 313
- 4.7 Olivetta — 315
 - 4.7.1 La flexion des polysyllabiques — 316
 - 4.7.1.1 Les deux marques personnelles /+i/ de l'olivettan — 319
 - 4.7.1.2 La polymorphie de P5 en liguro-alpin — 320
 - 4.7.2 La flexion monosyllabique à Olivetta — 323
- 4.8 Fanghetto — 325
 - 4.8.1 La flexion polysyllabique à Fanghetto — 326
 - 4.8.2 La flexion monosyllabique à Fanghetto — 328
 - 4.8.3 Les participes passés (PP) — 331
- 5 Les particularités flexionnelles du mentonnais : note récapitulative — 333

V Les verbes – essai de reconstruction

1 La réduction des classes héritées — 337

- 1.1 L'infixe /+if+/ — 339
- 1.2 Un regard microscopique sur l'espace frontalier — 340

2 La création de classes nouvelles I : les monosyllabiques — 343

- 2.1 L'infixation de /+g+/ dans la flexion monosyllabique — 345
 - 2.1.1 L'alliance de /g/ avec /η-, r-, l-/ — 347
 - 2.1.2 DARE, ou : l'expulsion par supplétion — 351
- 2.2 Une nouvelle classe générée par l'infixation du /+g+/ occitan — 353
- 2.3 Deux « architectures » flexionnelles — 357

3 Les *clitics*-sujets : comportements syntaxiques — 359

- 3.1 Le domaine géographique du *clitic*-sujet — 361
- 3.2 La flexion dite « interrogative » — 362
- 3.3 Réflexions sur l'origine de la flexion clitique — 365
- 3.4 Quelques types de régression du système clitique — 370
- 3.5 Conclusion classificatoire — 374

4 Les désinences personnelles — 376

- 4.1 Le choix des désinences pour P1 — 376
- 4.2 L'évolution des marques P2 — 379
 - 4.2.1 La désinence sigmatique pour P2 monosyllabique — 379
 - 4.2.2 Les marques P2 dans les flexions polysyllabiques — 384
- 4.3 Note sur la distribution territoriale — 385
- 4.4 Modalités de formation de P4 — 387
 - 4.4.1 Brève rétrospective — 387
 - 4.4.2 HOMO 'nous' — 388
 - 4.4.3 L'ajout de /-a/ dans P4 — 393
 - 4.4.4 La rétraction de l'accent dans certains temps-modes — 396
 - 4.4.5 Excursus : des désinences syncopées — 397
 - 4.5 Les variations segmentales de P5 — 400
 - 4.6 Les variations de P6 — 404

5 La « deuxième diphtongaison » — 409

VI Conclusion

- 1 Divergences, parentés, similitudes — 417**
- 2 Les « règles » diagnostiques — 418**
- 3 L'extension territoriale — 421**
- 4 Les courants de la langue – et les antécédents — 425**

VII Bibliographie — 429

Index des lieux et des parlers — 451



I Introduction

1 L'aire examinée

1.1 Présentation géographique

Menton est la dernière commune française avant la chaîne alpine qui, à cet endroit, se précipite brusquement dans la Méditerranée, et qui marque la frontière franco-italienne. La ville voisine à l'est est Vintimille (à 11 km) ; à l'ouest c'est Nice (à 20 km à vol d'oiseau) ou Monaco (à 8 km). Menton se trouve au bout d'un petit fleuve côtier – le Careï – qui naît près du col de Castillon, à 10 km au nord de Menton. En poursuivant en direction nord depuis le col, on trouve (à 5 km) la ville de Sospel dans la vallée de la Bévéra.

Le deuxième point de comparaison, après Menton, est l'aire du *ligurien alpin*, aire qui se définit par les grandes vallées qui naissent du massif alpin des Margareis–Saccarel–Cime de Marta ; il s'agit avant tout, à l'ouest de cette chaîne, de la vallée de la Roya, une étroite fente nord-sud de 60 km, qui prend origine au col de Tende pour déboucher à Vintimille ; à l'est, c'est la partie supérieure de deux autres vallées : la très haute vallée du Tanaro, et la première moitié de la vallée de l'Argentina ; au sud enfin, c'est la partie alpine de la Nervia. Le croquis (1) présente l'orographie de ce territoire ; sont soulignés les communes/villages qui parlent une variété du *ligurien alpin*.

- (1) L'aire du ligurien alpin et du mentonnais (extrait modifié de Forner 2016a, 150)



Les voisins immédiats de cette aire du mentonnais-ligurien alpin sont à l'ouest les parlers de type occitan de Nice et de son arrière-pays (Alpes-Maritimes) ; à l'est, c'est le ligurien type littoral ; au nord, déjà dans la région du Piémont, ce sont des parlers très archaïques, ni piémontais ni occitans (ceux de Limone et, dans trois hautes vallées à l'est de Limone, les parlers dits du *Kyè*, et quelques autres). Ne seront pas exclus de l'analyse les voisinages moins immédiats quand ils contribuent à résoudre nos problèmes d'explication ou de reconstruction : ce sont, d'une part, le provençal et le grand ensemble occitan et, de l'autre côté, les parlers archaïques des Apennins, les variétés archaïques du piémontais et de la plaine padane, jusqu'aux typologies du Nord-Est italien.

Pour revenir aux deux termes de la comparaison, à première vue, les deux semblent être sans rapport : Menton représente le monde littoral, tandis que le ligurien alpin l'exclut.

- En effet, les richesses traditionnelles du pays mentonnais sont l'agriculture (agrumiculture, oléiculture, avec les industries transformatives correspondantes, autrefois aussi la viticulture) et, dans une moindre mesure, la mer (la pêche, mais limitée à l'usage domestique ; les transports en bateau) ;¹ de plus, depuis 1869 (arrivée du chemin de fer), le tourisme de qualité.
- Le monde alpin, en revanche, des deux côtés de la Roya, n'a pratiquement pas eu d'autre ressource que le pastoralisme (ovin, en tout premier lieu). Cette « richesse » ne suffisant pas à nourrir toute une famille, la population a été contrainte à une émigration massive (temporaire ou totale) vers les centres littoraux.² L'activité pastorale se réduit considérablement avec la première guerre mondiale,³ le coup mortel étant porté par le traité de Paris de 1947 qui, avec l'annexion française de Tenda et Briga, autorise qu'une nouvelle frontière nationale, sévèrement surveillée, étrangle l'utilisation libre des pâturages.

L'activité pastorale est semi-nomadique (transhumante) : les cinq mois d'été se passent sur les alpages à l'altitude de 2000 m ou plus, l'hivernage se fait dans les champs en proximité de la côte (ligurienne ou provençale) ; les bergers sont rarement « chez eux ». D'où viennent les *pastou* de notre aire ? Ils sont en partie

1 Cf. pour l'industrie des agrumes, documentée depuis 1471 : Tricotti (2016, 5) ; pour la pêche/la « navigation » : Caperan (1981, 13–48 et 49–56).

2 Cette migration de pauvreté a pu dépasser les 50%, cf. Imbert (1941, 57) et Blanchard (1950, 432ss.). L'émigration spécialement de la « colonie » brigasque de Viozene (V. Tanaro) est décrite dans Schädél (1903, 2).

3 Réduction de 90%, selon Lamboglia (1923, 24). Pour les effets du dernier après-guerre sur l'économie pastorale voir Oddo (2010, 167ss.).

originaires des hautes vallées définies par la carte (1), d'autres viennent des régions autrefois centrées sur l'oviculture telles que les Apennins liguriens ou piémontais ou les collines du Var. Les alpages de la haute montagne – loin de constituer une barrière – sont au contraire, en été, des centres de communication.⁴

De plus, c'est le dos des monts qui assure le trafic des marchandises : les grandes voies⁵ empruntent les collines ou les crêtes, plutôt que le lit fluvial, souvent infranchissable en haute montagne. C'est le cas surtout de toute la Roya, mais aussi du haut Tanaro et de la haute Argentina. Dans la vallée de la Roya, l'aménagement d'une voie (plus tard d'une route carrossable) n'est due qu'à la volonté du Prince de Savoie (Turin, XVII^e siècle) qui, après la « dédition de Nice » de 1388, voit la nécessité d'accélérer l'écoulement des produits piémontais par l'axe Turin-Nice (port).⁶ Avant cette importante initiative, les voisins les plus accessibles depuis Saorge (ville juchée sur les pentes est de la Roya) n'étaient pas les deux villes voisines de la même vallée (Breil ou La Brigue), mais Pigna dans la haute Nervia. Et la ville de Briga Marittima avait pu étendre son domaine communal à l'est des crêtes, au nord et au sud du massif du Saccarel (dans les très hautes vallées du Tanaro et de l'Argentina). Finalement, depuis ces « colonies » brigasques du nord, la traversée de la grande chaîne du nord vers les hautes vallées tributaires du système fluvial padan était bien plus commode que la marche à Ormea, dans la même vallée.

Ce que toutes ces localités alpines ont en commun, c'est la montagne. Si les parlers et les coutumes partagent des traits, c'est l'effet de la montagne. Il ne semble pas qu'on puisse affirmer la même chose pour le mentonnais.

1.2 Les sources linguistiques

Les informations sur les parlers en question ici ne datent pas d'hier, ni pour Menton, ni pour les représentants du ligurien alpin.

⁴ Sur les alpages à l'est de la Roya et sur les endroits d'hivernage, on consultera Massaioli (1984, 64s.) et C. Lanteri/D. Lanteri (2010, 80–95) ; sur les exploitations précaires au bout du Val Argentina cf. Bellati (1979, 113–135) ; les pâturages dans les vallées « gavot », les *bandido* au nord de la Côte, et la provenance des bergers, sont décrits dans l'analyse sociologique de Colletta (1976, 9–56) ; la vie pastorale alpine se trouve esquissée dans un flot de littérature, par ex. Blanchard (1950, 392–397, 492 ss., 740–752) ou Guichonnet (1980, vol. 1, 266 ss., vol. 2, 5ss.) ou Abbé et al. (1989, 20 s., 35 ss.).

⁵ Pour les parcours des anciens sentiers à mulets (*via del sale*) cf. par ex. Calvini/Cuggé (1995).

⁶ Cf. Wikipédia : « Dédiction de Nice » et « Route Royale Nice-Turin ».

1.2.1 Menton

Menton a suscité de bonne heure la curiosité d'un linguiste américain résident à Menton, James Bruyn Andrews. Celui-ci publie en 1875 une petite *Grammaire du dialecte mentonnais*, qui, selon la recension de Paul Meyer (1875, 493), « suffira à donner une idée du patois mentonnais aux personnes qui ont l'habitude des études linguistiques [...] ». Suivront, du même auteur, un *Vocabulaire* et une *Phonétique Mentonnaise*, ainsi que des textes folkloriques.⁷ Avant lui, il n'y avait comme textes mentonnais que ceux de Tonin de Brea.⁸ À l'aube du siècle suivant, l'*Atlas Linguistique de la France* (ALF, 1902–1910) – où Menton figure comme point 899 – offre aux linguistes une table opulente, notamment sous un angle comparatif (le saorgien de Fontan, moyenne Roya, y figure comme point 990, cf. infra §1.3).

À partir des années 1920, une certaine floraison de littérature dialectale de la région dite « intémélienne », qui inclut Menton, est due au mouvement d'*Arma Grande* (et à l'homonyme *Antologia*, parue chaque année à partir de 1932), qui se propose d'apporter, par des textes et par une orthographe (relative-ment) homogène, la preuve de l'intercompréhensibilité des parlers du triangle Monaco–Cuneo–Sanremo.⁹ Du côté mentonnais, le contributeur principal (en textes et aussi en réflexions théoriques)¹⁰ est Marcel Firpo, qui sera le plus grand poète en mentonnais.¹¹ Il fonde le *Comité des Traditions Mentonasques* et le *Teatrou du pe descausse* ('Théâtre des pieds déchaussés') qui présente, parmi d'autres, ses nombreuses comédies en mentonnais. Marcel Firpo compte aussi parmi les inspireurs, en 1967, du *Festival de la Poésie et de la Comédie*

7 Cf. Andrews (1875) – avec une anthologie de textes ; Andrews (1877 ; 1883 ; 1887) ; Paul Meyer (1875, 492–494). Pour les textes folkloriques d'Andrews cf. BDL II (s.v.) ; ils se trouvent rassemblés, en partie, dans Andrews (2008).

8 Antoine Jean Fidèle de Brea, dit « Tonin de Brea » (1783–1863) – son œuvre mentonnaise n'a survécu que dans quelques transcriptions, dont 12 éditées par la SAHM (cf. Brea 2008).

9 Une excellente microscopie du bouillonnement créatif parmi les intellectuels de Vintimille–Monaco–Sospel est présentée tout récemment par Bon (2021).

10 Cf. les publications de Marcel Firpo – cachées (pour des raisons politiques, sans doute) sous le pseudonyme de Louis Ravalin – dans sa revue *Annales de Menton*, sous le titre de *Phonétique Mentonnaise* : Ravalin (1954). L'auteur y a publié aussi une esquisse de la production littéraire en mentonnais, cf. Ravalin (1955).

11 Pour son œuvre, cf. Caserio (2018, 30s.). Sa gloire est ternie par une condamnation politique (« collaboration ») dans l'immédiat après-guerre ; cf. le bref article dans le *Dictionnaire biographique du pays mentonnais*, Arellano et al. (2013, s.v.) et Veziano (2013). Le premier geste de réhabilitation est la pose, le 20-VI-2018, d'une petite plaque à sa mémoire sur la tombe des familles Gouget-Firpo au cimetière de Menton, à l'initiative de la SAHM. Sa vaste œuvre mériterait une édition complète.

intémélienne de Pigna, soutenu par l'*Istituto Internazionale di Studi Liguri (IISL)* de Bordighera. Le *Festival* sera réalisé tous les ans à partir de 1968. Firpo ne participe personnellement qu'aux deux premières éditions, mais les textes mentonnais (les siens, et d'autres) resteront à son programme.¹² Le grand mérite du *Festival* aura été, « d'avoir sollicité la reprise de l'activité théâtrale des compagnies dialectales locales et la création de nouvelles compagnies »¹³ – une renaissance de la vie dialectale de la région !

Pour revenir aux activités dialectales de Menton, celles-ci sont gravement interrompues par l'occupation italienne de Menton et de la vallée de la Roya (1940–1943), victimes de l'irrédentisme mussolinien. Les populations frappées en sont profondément émues, et le sentiment anti-italien restera perceptible pendant quelques douzaines d'années. L'irrédentisme des fascistes a pu paraître, rétrospectivement, attisé par les faits dialectaux et par la doctrine d'une unité « intémélienne » à l'intérieur du triangle Monaco–Cuneo–Sanremo. Il valait mieux ne pas cultiver le propre dialecte, ou au moins le détacher des parlers de l'autre côté de la frontière. À Menton, il faudra attendre l'an 1975 pour voir la fondation d'une société qui se voue à la culture (entre autres) dialectale, c'est la Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais, SAHM. Encore fallait-il exclure toute ressemblance transalpine, laquelle avait été, pourtant, un des buts de la graphie commune instaurée pour Menton ainsi que pour Monaco–Vintimille–Pigna, etc. Cette graphie bien établie est remplacée, en 1986, par la graphie mistralienne du provençal, avec quelques adaptations, graphie qui convient aussi bien que la précédente aux faits mentonnais, et qui signale – aux yeux – un caractère « provençal » du parler. La production de la SAHM¹⁴ en matière dialectale est respectable : des lexiques bilingues, une grammaire scolaire, des éditions de textes, un bulletin trimestriel avec des contributions en mentonnais, ainsi que – *last but not least* – des cours de langue avec des manuels didactiques ;¹⁵ cours qui ont été suivis, au cours des années, par plus de 1700 élèves.

12 Les comédies mentonnaises qui seront régulièrement programmées sont celles de son successeur au *Teatrou du pe descausse*, Jaouselet Maccari, auteur d'une soixantaine de comédies inédites. Les programmes des 20 premières années du *Festival* ainsi qu'une anthologie des poésies présentées, se trouvent dans IISL (1987).

13 Cristoforo Allavena, président de la pignasque *Filodramatica San Michele*, omniprésent aux différentes reprises de l'événement, à l'occasion de la 42^e édition en 2009 (cf. Allavena 2009, trad. W. F.).

14 Je ne présenterai pas, ici, un catalogue détaillé des nombreuses actions de la SAHM ; pour plus d'informations, cf. les sites internet : SAHM (s.a.).

15 Les cours de « langue d'oc-mentonasque » sont impartis – depuis 1986 – aussi au niveau scolaire et approuvés par l'Education Nationale au titre de « Langues et cultures régionales ». Sans ce virement occitan, cette option didactique n'aurait pas été acceptable, à l'époque, au

À partir de 1975 sont également publiés les quatre volumes de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Provence ALP* qui comprend Menton et aussi, en très haute vallée Bévéra, en amont de Sospel, Moulinet (points 111 et 95, resp.).

Il convient de mentionner les quelques publications précoces, peu accessibles, en dialecte de Sospel, qui partage bien des traits avec le mentonnais : l'ancien bulletin paroissial de Sospel nommé *Jeanne d'Arc* publiée régulièrement, après 1910, des petites histoires en *sospelenc* ;¹⁶ le curé, Don Antoine Albin, fait imprimer, dans l'immédiat après-guerre, pour sauver le dialecte, un petit « roman » de 25 pages (Albin 1945). Entre-temps, l'*Antologia Intemelia (A Barma Grande* n° 3 et 4 de 1935–1936) avait publié trois poésies en *sospelenc*. Il faut attendre 1981 pour trouver, dans deux revues niçoises, deux petites anthologies du dialecte et des esquisses grammaticales (Gnech 1981 ; 1999).

1.2.2 Documents du ligurien alpin

La première description d'un dialecte royasque est la « *Grammaire Méthodique* » du brigasque de Realdo (« colonie » brigasque en très-haute Argentina), par Christian Garnier (1898, 59–87), suivi d'un vocabulaire raisonné français-brigasque ainsi que d'un recueil de proverbes (88–105). L'auteur précise qu'il n'est pas spécialiste de linguistique (scil. historique), mais géographe ; mais sa description, solide dans l'ensemble, est une base suffisante – comme celle du mentonnais par Andrews – pour des analyses linguistiques.

Il est vrai que les premiers témoignages sont bien plus anciens – ils datent du début du XIX^e siècle – mais ils n'ont pas été mis à la disposition du public :

niveau national. Il s'agit de cours optionnels, dès la sixième, impartis aux collèves et lycées de Menton et de Roquebrune ; depuis la rentrée 2011, cette option est ouverte aussi « aux élèves de seconde et première, qui pourront la présenter au baccalauréat en terminale. En 2019, une vingtaine d'élèves ont suivi les cours en classes terminales » (Information de Jean-Louis Caserio que je remercie vivement. Et il continue :) « En 33 ans, c'est plus de 1700 élèves qui ont suivi cet enseignement de sensibilisation au parler mentonasque et qui ont travaillé sur l'histoire, la préhistoire, l'archéologie, la langue et la littérature, la poésie et la chanson, le théâtre, la gastronomie et les traditions populaires, la toponymie ... bref, sur notre patrimoine régional. » Soit mentionné en passant qu'un concept pédagogique et une *success-story* semblables se vérifient, pour la langue monégasque, aussi dans la Principauté de Monaco, cf. Forner (sous presse).

16 Par exemple, dans trois des cahiers de 1914, l'histoire d'un sospellois rentré après une longue absence et qui s'étonne qu'entretemps, ses compatriotes ont « perdu l'erre » (par ex. <scoha> au lieu de <scora> 'école'). Il est vrai que du [-r-] intervocalique, le sospelenc actuel ne garde pas de trace – sauf dans le roman d'Albin (1945) cité.

- En 1812, le *Gouvernement Impérial* a chargé les communes nouvelles d'une traduction en dialecte local de la *Parabole de l'Enfant Prodigue* ; il s'agissait des parlers de Saorge et de La Brigue.¹⁷ Tende fait partie des traductions (du conte de Boccaccio I-9) qui ont finalement été publiées par Papanti (1875, 208).
- Au début du XIX^e siècle, le triorasque rural est l'objet d'une élaboration importante : Luca Maria Capponi, avocat et maire de Triora (haute Argentina), rédige, en *lingua gerbontina* (triorasque rural), une compilation des nombreux histoires/poèmes populaires de la région (haute Argentina et haute Roya), centrée autour d'un *pastou* imaginaire, Franzé : il en résulta un poème de 1.584 vers octosyllabiques. J'ai eu la chance, lors de mes enquêtes, de faire la connaissance du dernier héritier des Capponi, qui était en possession de trois manuscrits, assez divergents ; il me les a confiés sous promesse d'en assurer l'édition complète. Ce qui a été exécuté, avec le soutien de l'écrivain triorasque Sandro Oddo (cf. Oddo/Forner 1997). Auparavant avaient déjà été publiés quatre *capi* du poème.¹⁸

En 1903, paraît, de Bernhard Schädel, une thèse remarquable sur la phonétique et la morphologie historiques d'Ormea (haut Val Tanaro) comparées à bien des parlers du Nord-Ouest italien : parmi eux figurent le brigasque de Viozene et le tendasque, ainsi que le parler voisin de Limone.

Depuis le début du XX^e siècle, des *Atlas linguistiques* contribuent à la connaissance des parlers alpins. C'est d'abord l'*Atlas Linguistique de la France* (ALF, 1902–1910) qui apporte une documentation d'un parler royasque, le saorgien de Fontan (point 990). Suivent d'autres atlas linguistiques : de 1928 à 1940 sont publiés les huit volumes de l'ALS (*Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*), qui choisit, en vallée de la Roya, un seul repère, *Airole*, qui cependant est une ancienne colonie vintimilloise. C'est en 1927 que, pour l'*Atlante Linguistico Italiano ALI*, le questionnaire est rempli à Briga Marittima (La Brigue). L'*Atlas* reste inédit jusqu'à partir de 1992 ; les cahiers des questionnaires étaient cependant consultables à l'*Istituto ALI* de l'Université de Turin.¹⁹ Bien plus tard, le réseau sera plus serré dans deux *Atlas* régionaux ; c'est d'abord, à partir de 1975, l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Provence ALP* (4 vol.) qui explore trois communes de la Roya française : La Brigue, Saorge, Breil (points 76, 86, 96). Ensuite,

¹⁷ Ce n'est qu'en 1937 que ces textes ont été publiés par les soins de Imbert, dans la revue *Nice Historique* 5 (147–152) ; avant, Caire (1880, 27s.) avait rendu publique la version saorgienne. Plus tard, les versions tendasque/brigasque du *Pater noster* seront publiées par Milano (1930, 35).

¹⁸ A. Ferraironi (1941), F. Ferraironi (1951 ; 1961), Notari (1961).

¹⁹ L'enquête ALI (questions 1 à 1000) est documentée pour la haute Vallée Tanaro (depuis les colonies brigasques *Upega* et *Viozene* jusqu'à *Ceva*) dans la thèse de Canova (1972, 157–193).

l'*Atlante Linguistico ed Etnografico del Piemonte Occidentale ALEPO* (le fascicule 1 date de 2004) présente un questionnaire réduit pour deux points royasques, pour Tende et Upega (« colonie » brigasque) (points 021 et 930).

Tende fait l'objet, en 1961, d'une étude linguistique : c'est le mémoire D.E.S. (inédit) de Michèle Cotta, comprenant une section phonétique (1 à 17), morphologie et syntaxe (18 à 53), une présentation raisonnée de matériaux lexicologiques (53 à 82), et un lexique alphabétique tendasque-français (83 à 104). Plus récemment, ont paru un dictionnaire français-tendasque, avec un annexe grammatical (J. Guido 2011) ; et en 2018, toujours pour le tendasque, une charmante méthode d'apprentissage, avec une grammaire (M-E. Guido 2018, 75–176). En outre, quelques textes en tendasque ont été publiés dernièrement.

La documentation des deux aires liguro-alpines à l'est de la Roya, de Pigna et de Triora, n'a commencé que dans les années 1930 : ce sont, pour le dialecte de Pigna, les travaux phonétiques et étymologiques de Merlo (1938 ; 1941ss.), à côté de quelques études lexicales parues avant. Pour Triora, ce sont les éditions de textes (A. Ferraironi 1941 ; F. Ferraironi 1940 ; 1947 ; 1951) et le début d'un *Glossario dialettale triorese* (F. Ferraironi 1946ss.).

Il est évident, après ce qui vient d'être dit, qu'une étude comparative des parlers royasques avec les parlers voisins devient faisable en 1910 (avec les matériaux ALF et la grammaire brigasque de Garnier), la relation entre royasque et pignasque/triorasque le devient à partir des années 1940. Le mentonnais, en revanche, s'offre déjà bien avant à la comparaison. Nous allons voir, dans la section qui suit, que de telles études comparatives ont été entreprises. Au préalable, il est utile de jeter un regard rapide sur les recherches modernes concernant l'aire liguro-alpine.

Depuis les années 1980, c'est « l'explosion » : tous les parlers (sauf Olivetta et Fanghetto) disposent d'un recueil lexical, d'un aperçu grammatical, de textes, œuvres des habitants soucieux de perpétuer leurs parlers. Olivetta fait l'objet d'une analyse historique détaillée (Azaretti 1989) ; l'évolution du pignasque a intéressé le même auteur. Pour le pignasque de Buggio, nous disposons, de Don Guido Pastor, de quatre recueils de contes (ethnographiques) (Pastor 1981 ; 1990 ; 1996) et d'un *vocabolario* (Pastor 1990a).

La *terra brigasca* mérite une mention spéciale : elle a connu, depuis les années 1980, une *respelido* comparable à celles, dans le temps, du *Festival de Pigna* ou d'*A Barma Grande*. Les habitants ont pris conscience et goût de la valeur de leur culture matérielle et de leur langue, avec les recherches sur place d'un ethnologue et avec la belle publication qu'il en a faite : Pierleone Massaioli (1984). Massaioli a fondé une association (*A Vastera* 'le parc à brebis'), avec une revue mi-populaire mi-érudite (*R Ni d'Aigüra* 'le nid d'aigle'), et avec une graphie qui permettait aux habitants d'y publier en brigasque. L'association est glissée

à temps dans d'autres mains, avec une deuxième revue brigasque, homonyme à l'association, et qui continue d'exister, avec des textes brigasques dans chaque numéro. Le lexique brigasque est documenté dans quatre dictionnaires de qualité,²⁰ il y a deux recueils de dictons, une petite grammaire,²¹ et surtout, les textes en brigasque sont abondants.

Avant de clore cette section sur la documentation de nos dialectes, il faut mentionner trois œuvres dialectologiques (qui mettent donc l'accent sur la comparaison qui nous intéressera au paragraphe suivant) et qui se basent sur une bonne exemplification des données linguistiques.

- C'est d'abord l'impressionnante *Grammaire Istorique* de Jules Ronjat (1930ss. – édition posthume), qui dresse en quatre volumes le portrait phonétique, morphologique, etc. de toute l'aire occitane, en définissant les sous-dialectes et leur délimitation. Nous verrons que Ronjat contribue aussi à la classification du royasque.
- Ensuite, il y a deux études comparatives de l'école dialectologique de Gênes aux buts et aux méthodologies identiques : c'est la thèse (inédite) de Patrizia Scarsi (1976) et d'autre part, la *definizione dell'anfizona Liguria-Provenza* de Giulia Petracco Sicardi (1989 ; 1971). Scarsi se propose d'examiner la position du vintimillois par rapport à « l'aire provençale »,²² sous les aspects phonétique, morphologique et surtout lexical.²³ Sont concernés, à côté de Vintimille, principalement les parlers de Menton, de Fontan et de Pigna, et celui de Gênes. Résultat de l'étude lexicale : la parenté lexicale entre Menton et Fontan est particulièrement évidente ; en revanche, une bonne partie du lexique de Vintimille est de type génois.
- De même, la *definizione* de Petracco Sicardi (1989, 20–38) présente une casuistique détaillée des résultats phonétiques (non : phonologiques), ainsi qu'une quarantaine d'*isolessi* (43–50) dont une partie complétera le catalogue des 153 signifiés énumérés par Scarsi.
- Enfin, et surtout, la volumineuse thèse d'état sur *Les parlers des Alpes-Maritimes* que Jean-Philippe Dalbera présente en 1984 (publiée seulement en 1994) : *Étude comparative, essai de reconstruction*. Le vaste territoire de son enquête comprend les variétés du niçois côtier et alpin, le mentonnais et les

20 Massaioli/Moriani (1991), Bologna (1991), D. Lanteri (2006 ; 2011). Déjà Massaioli (1984) présente le lexique lié aux activités ou aux objets décrits ; de même la belle publication de C. Lanteri/D. Lanteri (2010) est en même temps un dictionnaire raisonné spécialisé de l'oviculture locale.

21 Massaioli (2000), C. Lanteri/L. Lanteri (2015) ; Massaioli (1996).

22 Le terme de « provençal » n'y est défini que par la frontière nationale.

23 L'étude lexicale comparée sera reprise dans Scarsi (1993).

quatre communes françaises de la Roya, avec, pour chacun de ces dialectes, une riche documentation des phénomènes phonétiques et morphologiques, accompagnée d'excellentes analyses de type structuraliste, qui concernent tant leur état synchronique que la reconstruction de leur évolution. Ces deux volets de Dalbera apportent aussi une classification du royasque et du mentonnais.

Si les traits morpho-phonologiques des parlers des deux côtés de la frontière politique sont désormais bien documentés, on ne peut pas en dire autant des éléments lexicaux ni de leur répartition dans l'espace. À côté des études déjà citées, il convient de mentionner les analyses comparées d'Arveiller (1967), basées avant tout sur les données des Atlas linguistiques de l'époque, ou plus récemment, le *Glossaire ethnolinguistique comparé des Alpes Liguro-maritimes* de Massaioli (2008). Mais un traitement lexicologique comparatif de grande envergure, pareil à ce que Dalbera (1984/1994) a donné en matière morphologique, continue de faire défaut. Un tel travail complexe pourrait suivre la méthode esquissée en 1975 par Hugo Plomteux (1977), qui propose de prendre comme point de départ les éléments lexicaux documentés, base qui se trouve d'ailleurs bien élargie par le nombre des lexiques locaux qui a explosé depuis. L'approche inverse est peut-être plus faisable : des champs sémasiologiques (des sections de l'oviculture, par exemple) sont bien définis, avec leurs désignations dialectales respectives, soit pour le brigasque soit pour tous les voisins ; ce qui permet la comparaison par petites tranches mais à large étendue. On découvre un taux élevé de termes techniques que le brigasque partage avec le niçois alpin de la haute Tinée (par exemple), mais on retrouve la grande majorité de ce lexique aussi du côté ligurien et piémontais : il ne s'agit donc pas automatiquement de « lexique provençal », mais de lexique commun (cf. Forner 2015). Qu'il suffise d'avoir fait allusion ici au volet lexicologique : la comparaison des lexiques n'est pas l'objectif du présent travail.

1.3 Les tentatives de classification

Les propositions classificatoires de notre aire sont nombreuses. Je me limiterai ici à en tracer les grandes lignes. Pour une présentation critique des détails, le lecteur intéressé consultera des études spécialisées.²⁴ Les traits diagnostiques de

²⁴ Pour les classifications d'avant 1950, cf. Forner (1995), celles des 50 dernières années sont analysées dans Forner (1995 ; 2004 ; 2010 ; 2012c).

nos parlers – ceux qui concernent la morphologie – seront traités, naturellement, dans les chapitres principaux de ce livre.

1.3.1 Les classifications d'avant 1950

Pour le mentonnais, la première classification est celle de « langue de transition » (i.e. entre le génois et le niçois) proposée par Andrews. Cette définition se trouve déjà dans sa *Grammaire* (1875, 6s.), elle sera confirmée (Andrews 1892) par la comparaison de trois textes dans chacune des trois langues.

À la même époque, Charles de Tourtoulon – linguiste connu pour défendre, par des enquêtes directes, la réalité de « frontières » linguistiques²⁵ – s'est mis à examiner aussi les parlers de notre aire : il décrit la continuité qui caractérise d'une part les dialectes de la Riviera ligurienne depuis Savone jusqu'à Vintimille, d'autre part ceux du côté occitan (La Turbie – Nice – Provence), deux continuités qui s'opposent à deux transitions « abruptes » qu'il constate des deux côtés de Menton, entre Vintimille et Menton, et entre le mentonnais et le « niçois » de La Turbie – voilà deux « frontières linguistiques », qui définissent donc le mentonnais comme « langue » divergente des deux « langues » qui l'entourent. La divergence du mentonnais résulte, d'une part, de son caractère mixte (De Tourtoulon énumère bien des traits du littoral ligurien et bien des traits de la côte niçoise et provençale co-présents en mentonnais), d'autre part, de nombreux traits propres (absents dans l'une et l'autre des deux langues voisines). La parenté occitane du mentonnais est pourtant censée prédominer à cause de la flexion verbale caractérisée, en niçois comme en mentonnais, de nombreux métaplasmes, système qui s'oppose en cela au modèle conservateur du ligurien occidental. Le critère d'évaluation des traits différenciateurs n'est pas diachronique, il est impressionniste : c'est le degré de perceptibilité dû à la fréquence ou à l'écart phonique.

Le mérite de l'étude de De Tourtoulon est d'avoir mené une enquête détaillée des parlers voisins, au lieu de faire des comparaisons avec des centres éloignés (tels que Gênes, par ex.). Pourtant, ses enquêtes se limitent à la coordonnée horizontale : celle de la côte, ou de la *Via Aurelia*, qui a homogénéisé, depuis l'Antiquité et surtout depuis le XI^e siècle, les parlers des deux côtes. Ce qui reste cependant exclu de son calcul, c'est l'arrière-pays qui a résisté à ces courants. En effet, si depuis Vintimille, au lieu de suivre *l'Aurelia* jusqu'à Menton et La Turbie, De Tourtoulon avait entamé la route en direction nord, il aurait trouvé, à 15 km seule-

²⁵ Le concept de « frontière linguistique » s'inscrit en faux contre l'opinion – assez générale à l'époque – que les données dialectales révèlent un « continuum » plutôt que des entités discrètes.

ment, une autre « frontière linguistique » pas moins « abrupte », celle qui sépare le vintimillois (rural) des parlers de Fanghetto ou d'Olivetta ou des autres parlers de la vallée de la Roya. La découverte de ce groupe linguistique ne sera due, au fond, qu'à la grande entreprise nationale qu'a été l'*Atlas linguistique de France*, qui a mis à la disposition des romanistes un tas d'informations sur le saorgien de Fontan (ALF, point 990), lesquelles se sont ajoutées aux données du brigasque de Realdo présentées dans la petite *Grammaire* à peine citée de Garnier (1898).

La leçon des matériaux ALF, pour le parler royasque de Fontan, est résumée par Giulio Bertoni (1922), dans une petite *nota* d'à peine une page qui présente 14 traits typiquement liguriens, plus un trait apparemment provençal.²⁶ Bertoni souligne que la classification ligurienne²⁷ s'impose avec tant d'évidence qu'une étude plus approfondie paraît superflue. Bertoni renonce à toute analyse comparative (ni avec le brigasque, par exemple, ni avec le mentonnais). Pourtant, cette présentation (et les données citées) ouvre, pour la classification du mentonnais, une troisième perspective : le mentonnais n'est plus, désormais, assis « entre deux chaises », sa paternité ne résulte plus d'une comparaison *binaire*, mais doit être disputée entre trois alternatives.

Jules Ronjat (1930, vol. 1, 22),²⁸ l'autorité par excellence en matière provençale et occitane, réplique avec discrétion dans l'introduction à sa monumentale *Grammaire Istorique des Parlers Provençaux Modernes* : il se sert de la classification – binaire – existante du mentonnais, celle de « langue de transition », catégorie où il fait entrer aussi le saorgien (de Fontan) ; de plus, il postule un quatrième terme de comparaison : « l'alpin », c'est-à-dire le niçois alpin/provençal alpin (le *gavot*) :

« ... et je conclurais : parler de transition avec traits alp. dominants, certains traits lig. et quelques emprunts ; c'est l'opinion généralement admise pour le parler de Menton, qui offre presque autant de traits de transition [...] ».

Ronjat ajoute des considérations classificatoires visant nettement à justifier le parcour de la frontière nationale de l'époque :²⁹

26 -p- intervocalique reste (souvent) -b-, « fenomeno ... provenzale » : [ˈseba, ˈraba] ; contre lig. [seˈvula, ˈrava] 'oignon, betterave'. En réalité, le ligurien alpin connaît les deux résultats, appliqués à des parties du lexique qui divergent d'un parler à l'autre.

27 Ce résultat de Bertoni (1922) ne fait d'ailleurs que confirmer et préciser ce qui était l'opinion commune : « Il confine linguistico d'Italia nella Liguria è segnato dalla Roia » (Salvioni 1901, 6). Cf. Meyer-Lübke (1890, 2 ; 1925, 2).

28 Edition posthume ; le texte cité date d'avant 1925, année de la mort de Ronjat.

29 La Roya et Menton et le Comté de Nice avaient été annexés à la France en 1861, sauf Tenda et Briga Marittima qui sont restées italiennes jusqu'en 1947. Au temps de Ronjat, la frontière nationale passait entre Briga et Saorge.

« De l'autre côté de la frontière politique, Tende [...] se piémontise progressivement ; [...] à une dizaine de km au S.-E., Realdo a déjà un parler nettement italien ; à partir de 10 km au sud de Tende, la frontière politique paraît coïncider avec la limite des langues [...] ».

On voit que Ronjat postule une « frontière linguistique » fondamentale entre le brigasque (de Realdo ou de La Brigue) et le saorgien. Cette classification contradictoire entre les deux parlers royasques stupéfait : le brigasque est bien plus proche du saorgien que les parlers *gavots* ; impossible que Ronjat ne s'en soit pas aperçu. Il paraît probable que dans le cas de la Roya, son propos – honorable – fut moins la classification linguistique que la stabilisation de la frontière existante ; en effet, les appétits « irrédentistes » du fascisme italien circulaient déjà.

Comme preuve de la prédominance occitane du saorgien, Ronjat présente quatre « traits de notre langue ». Cependant, ces traits ne sont pas exclusivement occitans : ils définissent aussi le ligurien adjacent (ligurien occidental ou apenninique). Les voici : « maintien de *e*, de *a* et de *au* toniques » – en ligurien intémélien aussi ;³⁰ « *b* < -P- intervocalique » (voir supra, note 26) ; « *ch* < CT » – c'est le résultat aussi dans les Apennins de la Ligurie et du Piémont³¹ (et ailleurs, en lombard par exemple) ; « *r* < L intervocalique » – trait également non diagnostique : ce rhotacisme, qui dans le domaine occitan est limité à certaines aires,³² est cependant omniprésent dans tous les parlers liguriens, il passait à l'époque pour un indice de liguricité. À ces quatre traits s'opposeraient seulement trois « traits liguriens », nombre bien réduit par rapport aux 14 traits liguriens dégagés par Bertoni. Ce type de déduction ne trahit évidemment pas une volonté de l'auteur de convaincre les spécialistes. Ce qui est pertinent et prometteur, c'est l'alignement du mentonnais dans *deux* axes « verticaux », celui de la Roya³³ et celui du gavot.

30 Mais *au* s'y réalise [ow], comme d'ailleurs souvent en gavot en position atone, et comme à Peille. L'opposition antique AU/O ne se trouve pas neutralisée en ligurien, mais elle y a été transphonologisée (en génois) en une opposition quantitative, en o:/o, même en prétonie (PAUSA(-RE) > génois : ['pɔ:sa, pɔ:'sa:] ; intém : ['powsa, pow'sa:]).

31 Cf. Parry (2005, 278s.). Les dialectes liguriens de l'arrière-pays montrent souvent variation entre les deux résultats (par ex. TECTU > 'tetf(u) ~ 'tejt(u), avec une dissociation sémantique : [+rural] pour les variantes en [tʃ], [-rural] pour les variantes – génoises – en [jt] ; ce qui suggère l'hypothèse que les formes en [jt] – aujourd'hui majoritaires – sont dues à l'habituelle importation « génoise », tandis que les variantes en [tʃ] seraient des fossiles de l'état primitif – hypothèse confirmée par le parcours de l'isoglosse de ces fossiles, cf. Forner (2008a, 119–132). De façon analogue, l'expansion du type [jt] au Piémont, semble être fruit de la koinésation turinoise, cf. Ferrarotti (2016, 93). Sur la puissance de ces courants linguistiques cf. infra §3, et chapitre VI, §3.

32 Une liste des points ALF provençaux concernés a été dressée par Petracco Sicardi (1971, 22s.).

33 L'axe royasque est déjà postulé – mais sans aucune preuve – par Andrews (1882, 133) : « Le dialecte mentonnais se parle avec plus ou moins de modifications dans toute la vallée de la Roya [...] ».

Ronjat (dans la classification citée, cf. supra) suggère même une quatrième source de la spécificité royasque : l'influence du piémontais sur le parler de Tende en particulier, mais aussi sur les autres. Cette thèse, souvent répétée par la suite, provient d'une remarque de Dauzat (1914, 158) :

« Mes observations personnelles toutes récentes (avril 1914) me permettent d'affirmer que le patois de Tende a surtout des caractères piémontais [note], de même encore que celui de Breil et de Saorge ».

[note] : « Comme *e > ej* (*i* après *c*), *pl > py*, etc. Cf. *azí* (ACETUM), *pyazí* (subst. PLACERE), etc. »

La thèse piémontaise ne se base pas sur d'autres preuves que les deux exemples donnés en note. Lesquels ne sont cependant pas tendasques : les formes tendasques sont : [aɾ'zew, pjaɾ'zee] (ou en débit *presto* : [ɛj'zew, pjɛj'zee] ; *PL* passe régulièrement à [tʃ] à Tende (sauf *PLACERE* qui fait exception à cette règle dans presque tous les parlers liguriens) ; et finalement, ¹E reste [e].

Les années 1930 voient une politisation croissante de la question. Le type de langue est alors considéré comme un indice naturel d'appartenance nationale, et par conséquent comme justificatif de revendications territoriales ; la classification linguistique perd son innocence. La stratégie mise en œuvre mêle des ingrédients disparates : une « stratégie ratatouille ». Si l'on met, par exemple, le monégasque (îlot linguistique de type vintimillois) et le mentonnais dans la même marmite, et qu'on brasse bien le tout, il n'est pas faux de déclarer que la moyenne des deux est plutôt ligurienne ! C'est ce qu'on lit dans l'introduction de Matteo Bartoli (1927, 2) à la version italienne, « totalement refaite » par lui, de la *Grammaire Historique* de Meyer Lübke :

« Dans la région de Nice, y compris Monaco, confluent le provençal et le ligurien [...] »³⁴

Ou plus tard, le même linguiste dira du mentonnais :

« Le mentonnais ou mieux le monégasque sont plus liguriens que provençaux. »³⁵

La « stratégie ratatouille » se retrouvera, mais en sens inverse, dans l'après-guerre.

Une autre stratégie a été le recours, à travers les brumes de l'histoire, à une présumée unité antique : vu que le triangle Nice–Sanremo–Cuneo a jadis

³⁴ « Nel Nizzardo, compresa Monaco di Liguria, confluiscono il provenzale e il ligure, ed è impossibile tracciare una qualsiasi linea di confine fra le due aree idiomatiche » (trad. dans le texte : W. F.). Bartoli ajoute quelques précisions, par ex. le niçois « è in fondo provenzale ».

³⁵ Bartoli (1941, 188) : « Inoltre il mentonasco o meglio il monegasco sono anch'essi più liguri che provenzali. » Le même jugement résulte du mélange des parlers de la Val Bevera (Sospel) avec ceux de la Roya. Encore plus savoureux est, toujours dans la même étude (188), son jugement sur le niçois : « [...] si può convenire che il nizzardo è più provenzale che ligure, ma si deve aggiungere che è più italiano che francese. »

été habité par la peuplade *ligure* des *Intemeli*, il suffit d'interpréter la situation actuelle comme calque de cette unité ethnique du passé, et d'en postuler la résurgence. Cette *thèse intémélienne* – inspirée sans doute par la louable promotion d'une renaissance vernaculaire due à l'*Anthologia Intemelia* (*A Barma grande* d'Azaretti/Rostan 1932, cf. supra §1.2.1) – se trouve exprimée dans l'après guerre, enrichie d'une catégorisation linguistique plutôt « osée » (et dépourvue de la moindre preuve linguistique, naturellement), par Louis Ravalin (1954, 16) :³⁶

« [...] nous ne cacherons pas que, comme le dit si bien M. P. Rostan, c'est au Ligure Intémélien que, du vallon d'Eze à l'Argentina, nous devons nous considérer rattachés. Partant, nos patois ne sont pas des rejets du tronc bas-latin, mais de véritables parlers ligures. Car, bien avant que les Romains vinsent en Gaule, nous usions tous d'un même langage et la preuve en est dans cette compréhension réciproque que nous avons tous, nous les descendants des Ligures Intéméliens, de nos différents dialectes [...] ».

Un peu moins gratuit est l'examen d'une bonne quantité de phénomènes linguistiques recueillis sur place par Nino Lamboglia (1946). L'archéologue essaie de prouver une primitive unité linguistique de l'aire « intémélienne » (*sensu largo*) en comparant le côté occitan (niçois et provençal) soit avec les parlers royasques soit avec les autres parlers « intéméliens » ; ceux-ci divergent, dans son étude, par huit traits. Ces huit divergences seraient dues à des « résistances » aux solutions importées de Nice. Pour Lamboglia, les altérités observables aujourd'hui – de Vintimille, de Menton, même de La Turbie – seraient des formes de compromis servant à la défense anti-occitane ; elles seraient donc récentes et cacheraient l'unité linguistique qui les précède. Une approche ingénieuse, sans doute, qui devrait, selon l'auteur, permettre « la reconstruction – parallèle à l'unité historique et géographique – de l'unité linguistique intémélienne dans la plus antique phase médiévale » (1946, 11). Mais, en réalité, aucun des huit traits différenciateurs ne s'explique comme « compromis » ni comme réaction anti-nicoise.³⁷

Il convient de souligner que la *thèse intémélienne* élargit – par son signifié antique – la signification de l'adjectif *intemelio*, qui, avant et après, se rapporte

³⁶ Ravalin est le pseudonyme de Firpo. – La même thèse *ligure* (non : *ligurienne*) sera répétée encore un demi-siècle plus tard, par un érudit (professeur de théologie à l'Université de Montpellier, natif de Menton, militant contre la classification *ligurienne* du brigasque et du mentonasque), Jean Ansaldi (2009b, 15s.) : « Au début du haut Moyen Âge, entre Menton et Arma di Taggia ainsi que dans le fond des vallées, respectivement jusqu'à La Brigue, Pigna et Triora, on parlait un archéo-ligure alpin, mélange de celto-ligure prélatin de parlers locaux, le tout vaguement latinisé. Pigna et Triora se sont laissés, largement mais non totalement, imprégner par le Ligurien, alors que Menton, Sospel, Breil, Fontan, Saorge et la Brigue ont formé un noyau dur de résistance archéo-ligure alpin. »

³⁷ Pour une correction ponctuelle de ces assomptions, cf. Forner (1995, 173–176).

à l'aire située entre Vintimille et Sanremo/Taggia et l'arrière-pays correspondant. La nouvelle acception a d'ailleurs failli devenir une réalité politique, en forme de *Zona franca*.³⁸ Ce projet économique de l'immédiat après-guerre n'est cependant pas entré dans le traité de paix de 1947, du fait du veto de De Gaulle. Il est certain que l'écrit de Lamboglia (1946) était censé donner appui à ce projet.

Le signifié antique du terme *intemelio* est réemployé bien plus tard encore par Azaretti (1974 ; 1978), pour distinguer, dans un « profilo schematico », deux groupes « intéméliens » : c'est d'une part le « groupe de Vintimille », comprenant le pignasque – royasque – sanremasque – monégasque, et d'autre part le « groupe de Menton et de la Val Bevera,³⁹ Olivetta incl. », groupe qui assurerait la transition vers le type provençal. Il est permis de s'étonner de trouver Vintimille–Sanremo rangés dans la même case que le royasque, et cependant de voir Olivetta exclu du groupe royasque, alors qu'Olivetta possède tous les traits royasques, tandis que Sanremo ne les possède pas.

1.3.2 Les classifications de l'après-guerre

L'après-guerre est marqué par le traumatisme causé par l'agression irrédentiste de Mussolini : toute classification « italienne » se voit anathématisée. Les attributions « occitanes », en revanche, semblent être entérinées par la frontière politique.

C'est en 1976 que Guy Héraud,⁴⁰ défenseur de *l'ethnisme*, proclame que « il n'y a aucune minorité italienne dans les Alpes françaises ni sur la Côte d'Azur » ; quant à Menton et aux parlers royasques, « le caractère occitan ... ne fait guère de doute ». Ceux qui en affirment l'italianité le font « ... probablement aussi parce que Mussolini les revendiqua ; car, selon le proverbe, < il n'y a pas de fumée sans

38 La création d'une « Zone Franche » était l'objectif du parti UDFI (*Unione Democratica Federalista della Liguria Intemelica*) dirigé par Emilio Azaretti ; Lamboglia en fut membre actif. Cf. les comptes rendus d'Azaretti dans la *Voce Intemelica* (du 25-X-1990, 12, et du 25-I-1996, 3s.) et la thèse (inédiée) de Lavagna (1995). Le projet visait à l'autogestion et surtout à l'internationalisation des voies de communication. Une *Commission d'Enquête Interalliée* fut créée en avril 1946, qui confirma la volonté générale de la population : 30 communes des trois vallées (Roya-Bevera-Nervia) adhèrent, et Menton et Vintimille.

39 Plomteux (1975, 6, 11, n. 11) protestera contre la classification « intémélienne » de Sospel, dont les pluriels en -s prouvent le caractère gavot.

40 Juriste et homme politique, candidat fédéraliste à l'élection présidentielle de 1974.

feu › » (1976, 185, 192). Cette suspicion de partialité fasciste restera longtemps attachée à la classification non-occitane des parlers de notre aire.⁴¹

L'ethnisme soutient que c'est la langue qui justifie, seule, le concept de nation ; par ex., la langue occitane définit une future *nation occitane*, les frontières linguistiques de l'occitan en définiront les frontières politiques, la future extension nationale dépendra de la classification des parlers limitrophes, l'exploration linguistique risque de se soumettre aux ambitions *nationalistes*. C'est avec ce bagage idéologique qu'un autre représentant *ethniste*, François Fontan,⁴² entreprend une « promenade » le long de la frontière linguistique qui le mène aussi dans notre région. Fontan (1967, 173) découvre, dans la très haute vallée du Tanaro, « un dialecte provençal » (il s'agit des colonies brigasques), dont « les quelques influences sont les mêmes que celles présentes dans la haute et moyenne Roya ». Cependant, continue-t-il, « il est connu que dans l'État italien, Realdo et le bassin de la Nervia parlent italo-ligurien. » Cette classification de Realdo est évidemment la leçon de Ronjat (1930), à la différence, cependant, que Ronjat n'ignorait pas que le parler de Realdo est le brigasque (le même qu'à La Brigue avec ses *colonies* aux sources du Tanaro). Cette double classification du brigasque proposée par Fontan (supprimée d'ailleurs dans la traduction italienne de 1982) révèle évidemment son ignorance des dialectes en question. Au nord du haut Tanaro, Fontan découvre les parlers du *kyè* qu'il classifie d'occitans, appuyé peu après par Corrado Grassi (1969) et par bien des publications/thèses provenant de son institut ou de sa Faculté de Turin.⁴³ Cette classification restera longtemps

41 L'accusation « d'*irredentisme italien* » est lancée encore en 2006, dans une discussion acharnée entre deux auteurs Wikipédia travaillant sur l'article « Mentonasque », l'un postulant une classification nettement occitane, l'autre une base historique liguro-alpine avec des influences occitanes récentes. La contre-attaque (« *annexionisme occitan* ») ne s'est pas fait attendre. La discussion, interminable (depuis 2004 jusqu'en 2015), est publiée sur le web sous le titre « Discussion : Mentonasque » (consultée en février 2020). – Peu après, dans un compte rendu sur les classifications de l'Occitan, Sumien (2009, 38) écrit un bref paragraphe intitulé « 7.4 L'invençion d'una granda Ligúria » : « [...], divers activistas ‹ liguristas › o ‹ padanistas › e de partisans de l'irredentisme italian se rejonhon ... per assajar de far passar l'idèa d'una granda Ligúria lingüística qu'englobariá la Vau de Ròia, lo País Mentonasque, Mònegue e eventualament tot lo País Niçard [...] ». Cf. infra, notes 68ss.

42 Fontan fonde en 1959 le *Parti Nationaliste Occitan* PNO, et en 1967, exilé en Italie, le Mouvement Automiste Occitan (MAO). Les occitanistes du Piémont continuent de le vénérer comme garant d'une définition *scientifique* du *challenge* territorial occitaniste: par exemple, le 9 février 2019, la *Chambra d'Oc* organise, à Salbertrand dans la *via Fransuà Fontan 1*, un « Omatge a François Fontan : una vita per l'Occitània » (*Chambra d'Oc* 2019).

43 Sur les analyses de l'École de Turin de l'époque, et sur l'exaltante réception de Fontan par la militance occitaniste du Piémont, cf. Forner (2010, 50–55 ; 2012c, 209–215) ; pour la classification du *kyè*, cf. par ex. Toso (2011).

cautionnée moins par la valeur des arguments que par le prestige scientifique de l'École de Turin des années 1960–1970.

Grassi et son école pratiquent une sorte d'archéologie lexicale, fort appréciable, afin de déterrer, à l'ouest du Piémont d'abord, les restes d'une « culture alpine » submergée sous l'influence piémontaise ; cette culture « alpine », baptisée « occitane », se définissant par opposition au seul piémontais. Dans ce cadre théorique (réduit aux deux termes occitan vs. piémontais),⁴⁴ tout ce qui n'est pas piémontais, est *par définition* occitan. Par ex., les infinitifs en [-¹a(r)] sont considérés comme un trait occitan, parce qu'en piémontais central,⁴⁵ ils sont passés en [-¹ε(r)] – comme si en latin, en ligurien et dans la majorité des langues romanes, la désinence n'était pas [-¹ar] ! Cette logique réduite n'est pas valable au bord méridional du Piémont ; en effet, les parlers du *kyè* sont voisins non seulement du piémontais, mais encore des parlers liguriens : *tertium datur* ! La logique à deux termes n'est plus pertinente dans ce contexte à plusieurs termes.

L'approche turinoise, définie par la « culture alpine », déterminera aussi l'interprétation des parlers royasques et du mentonnais : Caroli (1973, 67),⁴⁶ à la recherche de reliques provençaux au nord des Alpes (vallée du Pesio), se sert des matériaux, présents dans les Atlas linguistiques, des points de Menton, Fontan et Briga, parce que ce sont les « località dell'area provenzale transalpina più vicine alla valle Pesio » et parce qu'il est certain que « proprio la valle Roja fu la via attraverso la quale arrivò a noi la parte delle innovazioni di tipo alpino-provenzale ». De même, Grassi (1977) considère le Col de Tende comme pont par où le « provençal » a pénétré les hautes vallées du Piémont méridional, assurant ainsi « l'unité culturelle et linguistique des deux côtés des Alpes ».⁴⁷ Aucun doute en ce qui concerne la communication intense entre la haute Roya et les vallées piémontaises adjacentes. Mais la Roya se voit déclarée « provençale » – comme si la *nota* de Bertoni (1922) avec ses 14 traits liguriens n'existait pas ! Avec des présupposés de ce genre, la classification « provençale » de tout parler non-piémontais au nord de la chaîne alpine n'est point miraculeuse.

Si l'attribution des parlers royasques au monde « provençal » a pu être due à des motivations *nationalistes* ou *archéologiques*, elle a aussi été motivée par

⁴⁴ En terminologie logique, c'est l'*exclusi tertii principium*.

⁴⁵ Les marges du Piémont – les parlers du *Canavese* et ceux du Piémont oriental – ont conservé /+¹a(r)/, cf. Ferrarotti (2016, 79–83).

⁴⁶ Cet article de Mme Caroli résume sa thèse turinoise de 1972 sur des fossiles du « provençal » dans la vallée du Pesio, entre Limone et les vallées du *Kyè*.

⁴⁷ « A decisive contribution to the conservation of cultural and linguistic unity on both sides of the Alps has been made by the passes [...] and of *Tenda* in the Cuneo region, all used since remote times » (Grassi 1977, 48).

un *patriotisme* de type félibréen – *pèr la glòri dóu terraire* : un historien niçois, promoteur très actif de la langue *niçoise*, convaincu « de l'unité profonde du terroir »,⁴⁸ a cru légitime d'établir cette « unité profonde » même là où les faits prouvent le contraire, par un *mix* de parlers disparates (la « stratégie ratatouille », cf. supra, ressuscitée), voire même par des données falsifiées.

– « *Ratatouille* » :

- (1) Il n'y aurait aucune influence ligurienne dans *l'ensemble* des hautes vallées du Comté, la Roya incluse.⁴⁹
- (2) Le royasque se voit placé, avec la Bévéra, dans le même groupe dialectal, et cet ensemble se caractériserait, selon le même historien, par six traits. Cependant, parmi ces six traits, quatre sont faux pour chacun des parlers de la Roya ; en voici deux : « L'art. *lou* devient *ou* : *ou lengage* » ; et « Le S pluriel demeure : *le cabras* ». ⁵⁰ Le chercheur prétend que ces données sont validées par ses propres enquêtes.

– *Faux-monnayages* :

- (1) Dans une étude sur les toponymes du Comté, un très bref passage (de trois lignes) cite des noms de Saorge, avec pas moins que 14 erreurs, toutes niçardisantes ; en voici un seul exemple : (surnom des Saorgiens) « lu Rubata-Baus » (Compan 1959, 38) (= [ly_rybata baws_]), au lieu de [li_rybata bawsli] ; on voit qu'ici, c'est encore l'article et la marque du pluriel qui se trouvent remplacés par les formes de type niçois. Avec de fausses formes de ce genre,⁵¹ le lecteur sera convaincu que le saorgien est un dialecte typiquement niçois.
- (2) Compan a assumé la tâche d'enquêteur de *l'Atlas Linguistique de la Provence* (ALP, vol. 1–2) au point 76 (La Brigue). Il a cru bon de « corriger » bien des formes. Parmi ces falsifications, celles qui sont particulièrement fréquentes sont les articles ([lu,u ; la] au lieu de [əɪ, ɪa~a]), et l'absence systématique des altérations métaphoniques déclenchées par /+i/.⁵² La métaphonie – par ex. [meez~'mizi ; luuv ~ 'lyvi] 'mois ; loup(-s)' –, généralement considérée comme

⁴⁸ « du terroir », c'est-à-dire du Comté de Nice ; Compan (1962, 70 et *passim*).

⁴⁹ « ... si, dans la région de Monaco et de Menton, le ligurien a eu indéniablement une aire d'influence, il n'est pas du tout présent dans les vallées montagnardes du Var, de la Tinée, de la Vésubie, de l'Estéron et de la Roya » (Compan 1957, 203).

⁵⁰ Compan (1962, 74s.). L'article déf. royasque est /əɪ/ ~ /ra/ m/f, « les chèvres » sont [e 'kra:ve].

⁵¹ Les toponymes saorgiens discutés dans le même texte, subissent les mêmes « niçardisations » (de type phonétique, morphologique, lexicale et sémantique), cf. Forner (2004, 89–96).

⁵² En royasque, toutes les voyelles médianes succombent à un procédé métaphonique qui les rapproche d'un degré en direction de la palatalité de /+i/ ; cf. infra, chapitre III, §§ 2.1, 2.2.

un héritage antique, joue un rôle primordial pour la classification : pour bien des romanistes, elle témoignerait de l'antiquité de la désinence plurielle /+i/ (conservation du nominatif latin en -I, type LUPI) et par conséquent du contraste, *ab antiquo*, avec la désinence /+s/ (provenant de l'accusatif, type LUPOS > [lups] en niçois alpin) : /+i/ métaphonisant passe pour être apanage italien, incompatible avec un parler niçois. La liste de ces truquages (et de bien d'autres),⁵³ tous d'inspiration niçoise, est longue ; c'est – avec les mots de Massaioli – « une conviction, non un *lapsus calami* ». ⁵⁴

Avec ces documentations (parmi tant d'autres), la désignation acritique de « provençal » pour la Roya et Menton passe dans l'usage général, camouflant le diagnostic traditionnel de parlers de transition, et la perspective « verticale » qui affirme une parenté du mentonnais avec les voisins septentrionaux. La classification transitionnelle du mentonnais est rappelée dans une brève étude de Rohlfs (1971), où il passe en revue une vingtaine de traits surtout de phonétique historique, dont 15 sont, selon lui, diagnostiques, avec une légère majorité de correspondances « provençales ». Parmi ces traits « provençaux », Rohlfs reprend deux des quatre traits invoqués par Ronjat (1930, Introduction) qui ne sont pas diagnostiques (les résultats de -P-, -CT-, cf. supra §1.3.1) ; ce qui invite à rééquilibrer la prépondérance provençale postulée. Parmi les traits occitans cités, sont décisifs la diphtongaison de /'ɔ/ entravé (ment. [ˈpwarta] vs. lig. [ˈpɔrta] 'porte'), la conservation de /'ɔ/-libre (ment. [ˈrɔda] vs. lig. [ˈrøa] 'roue'), l'apocope de la voyelle finale ([aˈmik] vs. [aˈmigu] 'ami'), l'article défini (ment.-lig. [ju~u] vs. niçois [lu] 'le'), et finalement, en mentonnais comme en occitan, l'absence du *clitic*-sujet, contrairement au saorgien et aux parlers liguriens. (Le *clitic*-sujet français a un statut qui diverge du *clitic*-sujet nord-italien, divergence signalée par le terme anglais *clitic* ; cf. chapitre IV, §3.1.1). Quant à la classification du saorgien, Rohlfs se limite à une note (1971, 888) : « un patois de type mentonnais, où les emprunts à l'italien sont extrêmement fréquents ».

Pour le rapport entre mentonnais et saorgien (ou royasque), il convient de rappeler (cf. supra §1.2.2) la documentation de Scarsi (1976 ; 1980) sur l'altérité du royasque et du mentonnais par rapport au parler de Vintimille. En effet, l'auteur s'étonne des similitudes (surtout lexicales) qui lient le mentonnais au saorgien. Elle en évite une explication génétique ; ces concordances seraient dues aux contacts de commerce et d'exploitation pastorale (déterminés aussi par les

⁵³ Ces contrefaçons sont limitées aux deux premiers volumes ; après, la direction ALP s'en est aperçu.

⁵⁴ « ... non è un *lapsus calami*, ma è evidentemente una convinzione ... » : Massaioli (1994, 35s.). Pour une analyse plus détaillée voir Forner (2012c, 204–209).

différentes dominances politiques du passé) que Menton entretint avec la Roya et avec le provençal alpin. Scarsi constate, d'ailleurs, des « *infiltrazioni* » de type « provençal » aussi en pignasque (1976, 242s.).

1.3.3 Classifications des années 1980

Les années 1980 voient finalement deux essais de classification basés sur une documentation immense – qu'il s'agisse de l'extension territoriale couverte ou de la quantité de données rassemblées pour chacun des parlers concernés. C'est d'abord Jean-Claude Bouvier (1979) qui en tant que co-directeur de l'ALP dispose de la riche moisson fournie par les parlers de la Provence et du pays niçois, le mentonnais et trois parlers royasques inclus. C'est ensuite Jean-Philippe Dalbera dont la thèse de 1984 (publiée en 1994) se base sur de larges enquêtes méthodiques dans 23 localités du département des Alpes Maritimes, comprenant quatre parlers royasques et le mentonnais, plus Castillon et Peille (sur les cols qui séparent Menton des vallées Bévéra et Paillon). Les résultats concernant spécialement les parlers royasques et le mentonnais seront repris dans des publications successives (Dalbera 1986b ; 1989).

Bouvier (1979)⁵⁵ propose la subdivision du « provençal » en quatre types, dont le groupe le plus oriental est le « provençal nissart » (comprenant les parlers côtiers et la partie orientale de la zone alpine). Et il continue :

« La partie la plus orientale des Alpes-Maritimes doit être détachée du nissart et rejoindre le grand ensemble dialectal de l'Italie du Nord ou plus précisément le dialecte ligurien. Il s'agit de la vallée de la Roya [...] et aussi dans une certaine mesure de Menton » (1979, 60).

Se fondant également sur les données de l'ALP (vol. 1), Tuaillon (1979, 174) attribue la Haute Roya au « domaine dialectale ligure » ; quant à Menton cependant,

« son dialecte foncièrement provençal porte de nombreuses traces d'influence secondaire de l'italo-roman ».

Dalbera (1984/1994 ; 1986b) confirme la parenté ligurienne du royasque, mais il défend le caractère occitan du mentonnais. Son argumentation excelle par sa perspective tant systémique que contactologique. En effet, la classification des nombreux parlers d'un grand territoire comme la Provence ou les Alpes Maritimes exige des critères précis pour les choix qui s'imposent au dialectologue entre des

⁵⁵ Bouvier apporte des précisions sur la partie orientale des classifications pan-occitanes en vogue, celle de Ronjat (1930, vol. 2 ; 1941) et celle de Bec (1973, 16–23 ; et 1963, 38, carte).

centaines de possibles traits différentiateurs. Il y a, d'une part, des traits qui ont déclenché une modification profonde du système hérité, il y en a d'autres qui n'en touchent que la représentation de surface, sans le moindre impact sur le système. Il est évident que ce sont les changements systémiques qui doivent déterminer la classification.

Exemple : pour notre aire, un trait majeur est l'apocope (la chute de toute voyelle finale sauf /-a/) : L'apocope a frappé, de bonne heure, les parlers niçois (et gallo-romans), mais non les parlers liguriens ni les deux parlers royasques de Tende et de Fanghetto, par ex. niçois /lub+_/ vs. Tende /lub+u/ 'loup'. La chute de la voyelle finale s'accompagne, dans les parlers niçois, d'un changement phonétique, c'est le dévoisement de l'occlusive finale : /lub+/ se prononce [lup] ou même ['lupə] – phénomène de surface qui n'altère point le système ; en effet, le féminin ou les dérivés gardent la consonne sonore : ['luba ; lu'bas] 'louve, gros-loup'. L'apocope a provoqué, selon Dalbera (1986a, 11s.), d'autres conséquences qui sont pertinentes pour l'évolution divergente des systèmes : les langues à apocope auront tendance à sauvegarder les consonnes finales, les langues non-apocopées continuent de disposer des désinences vocaliques. Cette différence peut induire des choix préférentiels dans le domaine des flexions (nominale, verbale) : par exemple, en flexion verbale, le morphème classique de la deuxième personne (P2 = /+s/) se voit conservé en niçois alpin, mais supprimé à Tende ([*'kantə*] vs. [*ti 'kanʒa*] 'tu chantes') ; la flexion nominale préférera, pour le pluriel, ou la marque /+S/ (dans les parlers à apocope) ou la marque /+I/ (LUPI ~ LUPOS donnera niçois /lub+s/ = [lups], vs. Tende /lub+i/ = ['lybi]). Le choix de la marque classique /+Ī/ entraînera automatiquement la métaphonie par /+i/ (/u/ passe à ['y] devant /+i/, dans l'exemple cité, mais non au singulier : ['lubu ~ 'lybi]) ; le choix du formatif antique /+S/, par contre, exclut la métaphonie. Ces exemples montrent des « mutations en chaîne » (Dalbera 1986a, 13) : c'est l'apocope qui, selon Dalbera, ouvre la voie à d'autres changements linguistiques, changements qui ne touchent parfois que la surface (l'assourdissement final ne touche pas le système, mais seulement sa représentation phonique), mais qui sont en partie systémiques (les divergences flexionnelles citées définissant deux systèmes morphologiques). Cette méthodologie est évidemment la leçon du structuralisme fonctionnel, avec sa distinction fondamentale entre surface et système, qui se voit appliquée ici à la géographie linguistique, à la classification et à la reconstruction des aires dialectales.

Ce principe hiérarchique de Dalbera permet aussi la distinction entre deux types d'affinité linguistique : les similitudes entre deux aires linguistiques peuvent être dues soit à des altérations induites par le contact avec le système voisin, soit à une position stable des deux aires sur l'échelle d'archaïcité. Deux exemples : la ressemblance structurale bien connue entre les parlers alpins (« le

gavot») et l'occitan dit central résulte du degré d'archaïcité qu'ils partagent ; cette ressemblance n'est pas due à un contact entre les deux aires. En revanche, la divergence qui sépare le niçois de Nice et le niçois alpin, est due à l'influence du voisin provençal maritime qui a altéré massivement, dans un premier temps, les parlers de la côte, altérations qui se sont propagées ensuite depuis Nice vers son arrière-pays et qui diminuent avec la distance de la côte.

Le degré d'archaïcité définit aussi la position de l'ensemble royasque. Rappelons-nous les ressemblances entre royasque et provençal alpin, évoquées depuis Ronjat pour prouver une proximité génétique entre les deux. Ces ressemblances ne sont pas dues à une évolution commune ni à des effets de contact ; il s'agit, selon Dalbera, de deux systèmes nettement différents, très archaïques tous les deux, et les points communs s'expliquent par leur commune proximité avec la langue de départ. Les traits divergents sont cependant fondamentaux, ils définissent deux systèmes en contraste (cf. Dalbera 1986a, 16), avec, par ex., les pluriels vocaliques des parlers royasques en contraste avec le formatif /+s/ du niçois alpin, et d'autres différences capitales qui sont en partie attribuables – on l'a vu – à l'apocope de type niçois. La frontière entre les deux systèmes passe, toujours selon Dalbera, à l'ouest de la Roya, détachant la Bevera et les parlers mentonnais du système royasque, bien que des traits mineurs aient pu envahir partiellement ces systèmes.⁵⁶ Celle de la parenté par archaïcité est une leçon importante : il ne suffit pas, pour prouver la parenté entre deux idiomes, de faire la simple collecte de traits qu'ils partagent.

Quant à Menton, il est vrai que ce parler possède des traits morphologiques (nominaux) qui semblent l'apparenter au type royasque plutôt qu'aux réalités occitanes voisines ; c'est le pluriel vocalique en /+e/ (par ex. : Menton [lub ~ 'luba/ 'lube ~ 'lube] contre *gavot* [lup ~ 'luba/lups ~ 'lubas] 'loup ~ louve', sg./pl.) ; et également l'article défini singulier ([ru~ra] archaïque >) [u ~ a]), identique à toute l'aire ligurienne, avec le pluriel [y ~ e]. Ces ressemblances mentonnaises ne sont cependant pas dues, selon Dalbera (1989), à une parenté systémique, mais elles résultent d'une évolution qui suit de près les tendances phonétiques niçoises : en effet, l'actuel formatif pluriel /+e/ dérive de /+es/ : ['lube] < 'lubes ; tous les autres parlers du vallon mentonnais ont conservé des traces de /-s/ final. D'autre part, si la marque pluriel /+e/ était fille du nominatif latin /+Ī/, elle aurait dû conserver la métaphonie ; celle-ci n'existe pas en mentonnais. Il en résulte, selon Dalbera, que l'origine du pluriel mentonnais est l'accusatif latin (LUPOS, LUPAS), comme

56 Résumé : l'espace dialectal du « Comté de Nice » est tripartite : il est d'abord « divisé en deux zones, < royasque > (= relevant de l'ensemble linguistique ligurien), et < non-royasque > (= relevant de l'ensemble linguistique d'oc). Dans un second temps seulement, l'espace non-royasque serait scindé en deux aires, gavotte et maritime » (Dalbera 2002, 258).

en occitan, et non le nominatif (LUPI, LUPAE), comme en ligurien ; finalement, les voyelles palatales de ces désinences de pluriel, sont dues à la force palatalisante du formatif [-z] ([*lubas*] > [*lubez*], ou l'article [*luz*] > [*li, ly*]), qui est un phénomène pan-occitan et qui est particulièrement visible dans les Alpes Maritimes. Conclusion : la flexion nominale du mentonnais résulte (en général) d'une évolution qui obéit à des tendances évolutives bien niçoises (ou occitanes) ; voilà pourquoi Dalbera ne voit aucune raison, malgré les apparences phonétiques, de postuler un rapport génétique avec le système royasque.

L'œuvre de Jean-Philippe Dalbera est remarquable non seulement pour les classifications qu'il présente, mais encore et surtout pour sa méthode structuraliste : celle-ci est employée comme moule explicatif pour l'analyse synchronique, pour la reconstruction diachronique, et pour la comparaison génétique des nombreux dialectes qui l'occupent. Ce n'est pas la récolte de petites particularités qui l'intéresse, mais les diagnoses basées sur l'ensemble structural de chacun des parlers examinés. Ses arguments, précieux, seront repris dans les chapitres qui suivent.

Soit mentionnée brièvement – pour le contraste méthodologique – la tentative (25 ans plus tard) de Laurenç Revest (2011)⁵⁷ de prouver que le mentonnais est de souche « vivaro-alpine » ; l'auteur y arrive – sans aucun égard pour les bases systémiques pertinentes – en faisant la collecte des nombreuses particularités que le mentonnais partage avec les parlers gavots, de plus en excluant, curieusement, les variétés de la Roya. Ces traits communs, habilement cartographiées, sont sans doute aptes à convaincre les non-linguistes. Les similitudes s'expliquent, en partie, par le fait banal que les langues romanes se ressemblent et surtout par le caractère archaïque que ces variétés partagent, pareil à la ressemblance entre gavot et royasque démasquée par Dalbera.

Pour terminer ce panorama des classifications des années 1980, il convient de revenir brièvement sur l'ample documentation déjà citée (cf. supra §1.2.2) de Petracco Sicardi (1989). Dans son résumé classificatoire (50–53), l'auteure distingue plusieurs groupements : les parlers de Val Bévéra, de Menton, les parlers royasques, ceux de Pigna avec Triora, et finalement, ceux de la Riviera intémélienne. L'analyse de Petracco Sicardi confirme au fond les critères et les résultats de Dalbera : l'isoglosse la plus importante est la formation du pluriel : le type « italien » en /+i/, /+e/, qu'elle aussi fait dériver du nominatif latin, contre le type « provençal » en /+s/ correspondant à l'accusatif latin. C'est cette isoglosse qui constitue une frontière nette entre le royasque (avec le ligurien littoral) et, d'autre part, les parlers de la Bévéra et du mentonnais qui seraient pour cela de

57 Pour une critique méthodologique, cf. Forner (2013a).

nature « provençale ». S’y ajoute le trait ligurien par excellence, la palatalisation avancée (PL- > pj- > tj- ; ex. : PLOVIT > [ˈpjɔːve > ˈtʃœːve] ‘il pleut’) qui caractérise toute la Roya, et, en sa forme de départ (PL- > pj-), aussi le mentonnais.

1.3.4 Problèmes en suspens

L’argument décisif de ces classifications est le choix entre les deux marquages du pluriel nominal, soit sigmatique (par /+s/), soit vocalique (par /+i/, /+e/). Selon un *credo* très répandu, ces deux marques seraient issues de la distinction casuelle antique (et médiévale) entre sujet et objet direct au pluriel (LUPI vs. LUPOS) ; et ce serait la préférence donnée à l’une ou bien à l’autre de ces marques jadis fonctionnelles qui distinguerait les deux aires en question (*Italo-romania* vs. *Gallo-romania*). Or, de nombreuses études ont montré que les pluriels vocaliques /+i/, /+e/ ou /Ø/ dérivent non du nominatif latin, mais bien de l’accusatif, au moins en Italie du Nord. Avec cette dérivation, la distinction entre les deux marquages – entre les deux *Romania* – ne trahit donc pas un choix antique, mais une bifurcation de l’évolution romane. En royasque notamment, l’évolution -os > -i n’est pas une question théorique ; elle est un postulat incontournable, au moins en royasque méridional ; nous le verrons au deuxième chapitre (cf. chapitre II, §§3.3.4 et 4.4).

Dans cette vocalisation en /+i/ de -os, c’est l’effet palatalisant de -s qui a joué, partout, un rôle décisif, et pas seulement en niçois alpin. Il est vrai que cette palatalisation est fréquente dans toute l’aire occitane, mais encore partout en Italie du Nord, et ailleurs. Ce n’est pas une propriété privée, ethnique, de l’occitan, mais un procédé naturel qui peut s’activer n’importe où. De même, la chute de -z final est générale aussi dans la plupart des parlers de la plaine padane. Par conséquent, s’il est vrai que l’évolution du système nominal mentonnais suit des procédés attestés en domaine niçois, ce n’est cependant pas un critère diagnostique de classification.

Un deuxième *credo* assez répandu concerne la métaphonie. Il est vrai que celle-ci fut active en latin tardif et qu’elle a laissé des traces un peu partout dans la Romania. En royasque, loin d’être un fossile antique, la métaphonie constitue un procédé morphologique régulier et actif du système synchronique : elle agit en fonction d’un morphème /+i/ à la fin du mot, indépendamment de l’origine historique de ce morphème – un automatisme phonétique qui n’admet aucun jugement sur l’origine lointaine de l’élément déclencheur. La métaphonie est une sorte de contagion phonétique à distance, déclenchée par la marque /+i/ ; et il y a de fortes chances pour qu’elle cessera son activité là où cette marque se voit remplacée par une autre, par exemple par /+e/, comme à Menton.

De plus, les articles définis du mentonnais (et les autres déterminants) présentent des régularités qui ne cadrent pas avec les faits du pays niçois.

Finalement, si la flexion verbale mentonnaise présente la même architecture que celle des parlers niçois, en contraste avec le ligurien (littoral), elle est cependant en accord avec la plupart des dialectes royasques. Dans ce groupe, on trouve, de plus, quelques solutions isolées du mentonnais qui restent énigmatiques par rapport aux conjugaisons niçoises. S'y ajoute un deuxième groupe verbal qui présente une flexion assez autonome, non héritée mais fruit de l'évolution. Cette flexion autonome est présente en royasque et dans les parlers nord-italiens, elle est bien vivante aussi à Menton, mais n'est guère active en niçois.

Pour ces raisons, et d'autres, il semble utile de remettre l'analyse du mentonnais et du royasque sur le banc d'essai du romaniste. Les arguments esquissés dans ce paragraphe trouveront un ample traitement dans les chapitres qui suivent.

1.3.5 Deux politiques minoritaires

Les instruments de la linguistique moderne – avec la finesse analytique de Dalbera surtout – ont restitué au royasque sa vieille classification ligurienne. Cette classification n'a pu manquer son effet sur la nouvelle attitude du centralisme français face aux langues régionales. En effet, la politique linguistique française s'est rapprochée quelque peu de la conception du *Conseil de l'Europe*, dont la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, adoptée finalement – après des décennies de débats – par son Assemblée parlementaire en 1992, a été signée (mais non ratifiée) par la France en 1999. Le service compétent de la langue nationale, rattaché au Ministère de culture, a vu ses compétences élargies et son nom allongé : la *Délégation générale à la langue française* est rebaptisée en 2001 *Délégation générale à la langue française et aux langues de France*. Le contraste avec la tradition jacobiniste est sensible : désormais, les langues non-françaises de France ne sont plus considérées « comme un inconvénient, voire un danger », la « fiction d'une France monolingue » est désormais abandonnée, le plurilinguisme devient un « patrimoine linguistique », et « l'État se reconnaît une responsabilité envers l'ensemble » de ce patrimoine, écrit le *Délégué général*, Bernard Cerquiglini (2003), dans la préface d'un catalogue officiel des *langues de France* édité par lui, et qui présente une brève description de chacune d'entre elles. Parmi ces langues figurent aussi les parlers royasques déclarés « ligurien alpin », comme les parlers pignasques de la haute Vallée Nervia, en opposition au ligurien de la côte et de Gênes (Dalbera 2003, 125–131). Une volte-face remarquable de la sensibilité nationale : une langue de type (nord-)italien est devenue acceptable comme « patrimoine national » de la France !

Du côté italien, une idéologie unitaire semblable avait été créée au sein du *Risorgimento*, pour réclamer l'unification nationale (Manzoni en 1821 : « una ... di lingua ... »).⁵⁸ Ce mythe d'une unité linguistique n'aurait pas dû survivre la Constitution de la République de 1947 qui garantit aux « minorités linguistiques la protection par des normes de la République ».⁵⁹ Les normes garanties n'ont vu le jour qu'en 1999,⁶⁰ après d'interminables discussions parlementaires. Il faut admettre qu'en Italie, la question des minorités linguistiques est trompeuse, vu que l'ensemble des langues minoritaires y a la majorité. La solution a consisté dans l'astuce que la plupart des langues non-italiennes (non-toscane)⁶¹ ont été déclarées « dialectes italiens », et que le concept de « langues de minorité » a été défini par énumération, sans égard aux degrés d'élaboration. Par conséquent, au Piémont par exemple, l'occitan, le franco-provençal, le français, le walser jouissent du statut minoritaire, tandis que le piémontais même s'en voit exclu, bien que ce dernier ait fonctionné, jusque dans les années 1980, comme langue de la Région, et qu'il continue de jouer un rôle important dans la communication régionale. La même absurdité vaut pour les autres langues gallo-italiques, et pour d'autres encore.

Le statut minoritaire garantit des subventions nationales. Être minoritaire est profitable en Italie. Pour acquérir ce statut, la loi⁶² prévoit une auto-déclaration de la part des intéressés, l'évaluation par expertise n'est pas exigée. C'est comme une invitation à se mettre à la table des minoritaires – la table des « occitans » étant, de plus, décorée d'une image attractive : être occitan, c'est être martyr, ou troubadour, bref, c'est se prévaloir d'un « stigma di nobiltà »

58 « ... una gente che ... ; / una d'arme, di lingua, d'altare / di memoria, di sangue, di cor » Alessandro Manzoni (1821) dans la poésie *Soffermati sull'arida sponda*, vv. 31–32 : 'une nation ... ; une du point de vue militaire, linguistique, religieux, historique, racial, sentimental'.

59 « La Repubblica tutela con apposite norme le minoranze linguistiche » (*Costituzione*, art. 6).

60 Loi du 15-XII-1999, n. 482 *Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche storiche*, publiée dans la Gazzetta Ufficiale n. 297 du 20 déc. 1999. La publication a vu aussitôt des mises en garde de la part des linguistes : un congrès en 2001 (cf. Orioles 2003) et de nombreux commentaires critiques (par ex. Toso 2004).

61 Concept basé sur la 'distance' (*Abstand*), non sur la 'couverture' (*Dach*) ; le terme fréquent de *italoromanzo* obéit au deuxième critère. La *distance* typologique des sous-systèmes gallo-italiques, écrit Bossong (2016, 18) « would be sufficient to justify classifying Gallo-Italian as a language in its own right (language in the sense of dialect group or diasystem) ». Pour les vicissitudes du concept de *italoromanzo* cf. l'étude critique de Regis (2020). – Si un concept analogue (par ex. : *franco-roman*) avait présidé à la décision française de 1992 (citée supra) – combien y aurait-il de « langues de France » ?

62 Selon l'art. 3.1, la demande doit être appuyée par 15% des résidents ou par 30% des conseillers communaux ; la décision est à la charge de la Province respective. Olivetta fut mutée par la même motion.

(Duberti 2011, 44). Partout en Italie, bien des communes placées près des aires minoritaires ont cédé à cette tentation ; au Piémont, bien des communes plus ou moins voisines des vallées provençales ont demandé l'admission, aussi d'ailleurs, et avec succès, celles du sud-ouest, qui ont conservé un piémontais archaïque (Limone, kyè),⁶³ et même les basses vallées respectives et encore les vallées intermédiaires qui cependant ont adopté le piémontais turinois. Une inflation occitane !

Dans notre section de l'Italie, c'est le cas de l'aire brigasque, qui se voit légalement classée « occitane » depuis 2007,⁶⁴ malgré les contre-évidences linguistiques qui étaient connues des responsables. Cette attitude d'*illoyauté* envers la propre langue/culture/identité a provoqué des réactions d'indignation éthique, qui se sont fait jour dans un *blogue* de longue durée et fort fréquenté d'Alberto Cane⁶⁵ et, de plus, dans une pétition officielle d'un congrès de romanistes⁶⁶ et également dans de nombreuses publications scientifiques.⁶⁷ Une justification, demandée dans le *blogue* aux responsables de la Province, n'a pas été fournie. Le procédé inspirera une classification originale à un occitaniste français : Sumien (2009) propose de doubler la classification structurale de Dalbera d'une classification « sociolinguistique » : vu que les brigasques ont voté « librement » pour l'occitan, il s'agirait d'un parler de « transition ».⁶⁸

Quelques réactions voient le jour dans la revue brigasque *A Vastera*.⁶⁹ Le directeur de l'Association (Nino Lanteri, *passim*) se sauve dans le *péri-linguis-*

63 Ces parlers partagent avec l'occitan le caractère archaïque, pas l'évolution systématique ; cf. supra §1.3.3, la « leçon » de Dalbera. – Pour la « course » au statut minoritaire au Piémont, la « brama di essere considerati minoranza », et sur « l'inflazionamento » et « la desemantizzazione » du glottonyme qui en résulte, cf. Telmon (2007, 312–314).

64 La motion est déposée en 2000 (pour les *frazioni* Realdo et Verdeggia) par la mairie de Triora auprès du Conseil Régional d'Imperia, qui l'adopte à l'unanimité en 2007.

65 Cf. Cane (2007) ; plusieurs participants avaient exigé l'avis des autorités (du Conseil Régional, de la mairie, de la Vastera), qui se sont abstenues.

66 Pétition envoyée par voie officielle « attraverso l'Università di Genova, che è uno degli enti coinvolti nella gestione della 482/1999 per il suo territorio di competenza (quindi la Liguria), ed è stato spedito per conoscenza al ministero, ai comuni, alla prefettura ecc. » (information du 22-XI-07, sur le blogue cité).

67 Cf. par ex. (concernant les Alpes Liguriennes) : Toso (2008a ; 2009a ; 2009b ; 2011 ; 2012) ; Forner (2010 ; 2012c ; 2012d) ; avec des renvois bibliographiques nombreux. Sur les stratégies radicales de l'occitanisme piémontais cf. Forner (2012d, 87–92).

68 « Lo roiasc es un dialecte de transicion extrèma entre l'occitan e lo nòrd-italian (ligur), coissent una identificacion locala e liurament consentida a l'occitan maugrat una majoritat probabla de trachs estructuraus ligurs » Sumien (2009, 28 ; cf. 38s., et supra, note 41).

69 Un auteur de l'occitanisme piémontais (Bronzat 2008), répliqué par Toso (2009).

tique : « la culture » ; la sensibilité de l'altérité⁷⁰ et de plus, dans l'habituelle *invention of tradition* qu'est l'immigration : la population brigasque serait originaire d'une des vallées occitanophones et aurait importé la propre langue – certitude basée sur une « *secolare memoria* »⁷¹ (mémoire qui n'est cependant pas plus vieille que l'Association même). Soit noté en passant que l'immigration est une panacée explicative extrêmement répandue : la prétendue immigration provençale est un mythe populaire aussi chez les voisins, ceux du *kyè* par exemple ; elle est aussi le passe-partout explicatif de la coprésence, apparemment contradictoire, des deux formations du pluriel diagnostiquée dans le royasque méridional d'Olivetta (en /+s/ dans une petite classe nominale, en /+i/ ailleurs).⁷²

Soit brièvement mentionnée une autre tentative, celle d'un académicien d'origine mi-mentonnaise mi-brigasque (professeur universitaire de théologie)⁷³ qui, voulant donner une preuve empirique de l'occitanité du brigasque, a transcrit en graphie occitane « classique » un texte brigasque et l'a présenté à des occitanophones de Toulouse ; ceux-ci n'avaient pas de problèmes de compréhension en lisant ce texte : « au niveau de l'écriture, l'occitan est bien cohérent de Menton à Bordeaux et de La Brigue à Limoges » (Ansaldi 2009b, 17) ; à l'écoute, cependant, précise l'auteur, ils ne l'auraient pas compris. Faut-il expliquer au savant théologien que l'habit (ici : la graphie) ne fait pas le moine ?

C'est le *statut légal* qui forme parfois la base de définitions du plurilinguisme au Piémont, sans préciser que le *statut légal* peut diverger des critères linguistiques. C'est le cas, dans le cadre d'un vaste projet de l'École de Turin, d'un riche catalogue des toponymes de la (nouvelle) commune de Briga Alta :⁷⁴ le sous-titre

70 La *culture* serait clairement « occitane » (parce que garder les moutons, c'est « occitan » !). Quant à l'*altérité*, il est vrai qu'elle est un sentiment général : c'est l'altérité ethnographique entre la haute montagne et les collines ou la côte – l'économie pastorale semi-nomade face à l'agriculture sédentaire – renforcée par une nette différence linguistique (différence entre le ligurien appelé *figùn*, et le liguro-alpin) ; différence qui s'explique bien sans le recours à une occitanité.

71 N. Lanteri dans A Vastera 46 (2009, 21) ; cf. Forner (2012c, 216ss.).

72 La légende – succulente – de la lointaine origine du *kyè* est reportée dans Canobbio/Telmon (2003, 152) : « Tale origine viene fatta risalire al III-IV secolo dopo C., allorché tribù di pastori provenienti dalla vicina Provenza si stanziarono nella parte alta delle valli Ellero, Maudagna e Corsaglia, colonizzandole e lasciandovi nei secoli tracce della loro civiltà. Prova ne è il fatto che ancora oggi l'area in questione sia caratterizzata da una sorta di isola linguistica detta del *kjé* [...] ». – Quant à Olivetta, Azaretti (1989, 70) estime que « la formazione del sistema linguistico di Olivetta postula la sovrapposizione di un dialetto occitanico alpino [...] su un dialetto arcaico di tipo ligure. Il fenomeno è certo legato alle numerose immigrazioni [...] ».

73 Cf. Ansaldi (2009b), répliqué par Forner (2009).

74 Cette commune est depuis 1947 le toit administratif des dépendances brigasques dans la très haute vallée du Tanaro, sauf Viozene qui est restée *frazione* de la commune d'Ormea.

de ce catalogue précise : « *Area occitana* ». ⁷⁵ – Et même dans une œuvre de grande envergure qu'est le REP (*Repertorio Etimologico Piemontese*), dans le catalogue des parlers occitans présent au Piémont, on est surpris de voir nommé le *Kyè* et même le « Brigasco » (Ronco 2015a, XXXIV).

⁷⁵ Ivo Alberti (2006), *Briga Alta. Area occitana*. C'est le volume n° 28 de la série « Atlante Toponomastico del Piemonte Montano », éditée par le *Dipartimento di scienze del linguaggio* de l'Université de Turin.